

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES SCIENCES
DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHEQUES

Diplôme d'études approfondies
Sciences de l'Information et de la Communication

Option : évolution des supports de conservation

Mémoire de DEA

Pour une épistémologie des bibliothèques,
De quelques aspects du travail scientifique en bibliothéconomie

David Briot

Sous la direction de Dominique Varry, Maître de conférences à l'ENSSIB

1995

Université Lumière
Lyon 2

ENSSIB

Université Jean-Moulin
Lyon 3

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES SCIENCES
DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHEQUES

Diplôme d'études approfondies
Sciences de l'Information et de la Communication

Option : évolution des supports de conservation

Mémoire de DEA

Pour une épistémologie des bibliothèques,
De quelques aspects du travail scientifique en bibliothéconomie

David Briot

Sous la direction de Dominique Varry, Maître de conférences à l'ENSSIB

1995

Université Lumière
Lyon 2

ENSSIB

Université Jean-Moulin
Lyon 3



INTRODUCTION

1] La question en général.

Comment gérer des livres qui traitent d'un domaine particulier, quand ce domaine est la science ? Avec l'explosion de la production scientifique dont on peut constater l'apparition au XIX^e siècle¹, ce ne sont pas seulement des problèmes philosophiques (épistémologiques) qui ont émergé, mais aussi des questions qui ressortent du secteur des bibliothèques. Car le fait est que la science, en tant que domaine particulier de la connaissance humaine, est productrice de documents qui lui sont propres et qui deviennent, dès lors qu'il y a accroissement des connaissances et développement des méthodes, pléthoriques, et qu'il s'agira pour le bibliothécaire, en premier lieu, de ranger, en second lieu, de retrouver, enfin de communiquer. Cette question, qui n'est pas proprement typique au livre de science (tous les livres, dans une bibliothèque, doivent être rangés, retrouvés et communiqués), se trouve pourtant ici décuplée, eu égard à leur contenu spécifique. Car les fonds scientifiques, qu'ils se trouvent dans des bibliothèques spécialisées ou non, possèdent cette particularité de traiter de sujets qui sont peu accessibles à ceux qui leur sont étrangers.

¹ C'est en effet au XIX^e siècle que les effets de la révolution cartésienne amorcée au XVII^e siècle (voir *infra*) se font sentir pleinement. On constate alors une généralisation de l'idée selon laquelle tout est mathématisable, compréhensible scientifiquement (c'est-à-dire par la raison instituée en principe générique). Ainsi du démon de Laplace, qui embrassant d'un coup d'oeil la totalité de l'univers perçoit l'entière du passé du présent et de l'avenir. Cette idée ne sera invalidée que vers 1924, avec le développement de la mécanique quantique et l'introduction par Werner Heisenberg du «principe d'incertitude».

Et en effet on n'attendra pas d'un bibliothécaire ou d'un documentaliste qu'il soit spécialiste du domaine dont il a la charge en ce qui concerne la collecte des documents. Bien plus : si l'on se place dans le cas d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation interdisciplinaire, c'est-à-dire chargé de collecter de l'information qui concernera par exemple à la fois la recherche fondamentale et l'ingénierie en rapport avec cette recherche, la chose devient impossible. Ainsi, c'est le fonctionnement même de la science qui influe de façon caractéristique sur les différentes réactions qu'on peut éprouver dans la bibliothèque face à l'afflux considérable de documents souvent ésotériques pour le profane -et n'importe quel spécialiste dans son domaine est un profane dans une autre région scientifique. Le problème principal est alors que le bibliothécaire lui-même, béotien par excellence, puisque multidisciplinaire, doit manipuler les différentes productions des différents domaines pour, tout simplement, faire son métier : servir n'importe quel document qui lui est demandé, quel que soit le titre et le sujet. On devra donc trouver des moyens pertinents pour que le bibliothécaire aussi bien que l'homme de science puissent s'entendre sur les demandes et les réponses.

2] Science et production documentaire.

En science, en effet, les choses sont particulièrement compliquées. Jusqu'au XVII^e siècle, la science scolastique était fondée principalement sur des appels à une autorité, Aristote en ce qui concernait la philosophie naturelle, Saint-Augustin et les Pères de l'Eglise pour la théologie (considérée comme une science, ou du moins comme une région importante de la connaissance dont le fonctionnement reflète peu ou prou celui de la science). Le scientifique en soi était alors défini par l'adéquation exacte qu'il pouvait y avoir

entre une doctrine existant préalablement et une opinion nouvelle dont la justesse dépendait de la corrélation de ladite opinion avec celle de l'autorité compétente en la matière. Pas de science autre qu'analytique possible, c'est-à-dire que tout nouveau concept devant recevoir l'*approbatur* d'une autorité représentative de la doctrine dominante, la création scientifique (le saut conceptuel : le passage du cas particulier et singulier à la notion générale) est limitée, et il est alors virtuellement impossible de produire un discours autre que celui décrivant et explorant l'existant préalable.

Tout naturellement, la production littéraire qui est ainsi générée possède le même statut que les fondements, puisqu'en conformité exacte avec eux. Au-delà de l'exactitude ou non de ces derniers, on remarquera plutôt que les analyses dérivées, qui sont donc investies de la même autorité que les écrits originaux, bloquent pour ainsi dire la production de nouvelles analyses et les avancées possibles en restreignant le champ des possibilités d'écriture. Au bout d'un certain temps, logiquement, soit la production, *id est* la science, s'arrête, soit on commence à se demander combien d'anges peuvent tenir sur une tête d'épingle.

Mais en fait, l'arrêt total dans la recherche, peut-on constater, ne se produit pas, et les problèmes secondaires n'apparaissent qu'éphémèrement. Si les principes d'Aristote ont été abandonnés, ce n'est pas parce qu'ils étaient absolument faux, c'est en fait qu'ils faisaient obstruction, à partir d'un certain temps, à cette avancée dans la science qui semble inévitable. La révolution copernicienne¹, pour prendre un exemple, n'a pas pour origine la fausseté ou la véracité des principes péripatéticiens, ni une révolte contre l'autorité en général, mais un problème pratique : l'héliocentrisme facilite les calculs

¹ *De Revolutionibus orbis coelestium Libri VI*, 1543. Notons la publication posthume de cet opuscule : si les calculs astronomiques favorisés par l'héliocentrisme étaient tolérés par les autorités morales, il n'était en fait pas question d'en rendre compte noir sur blanc, même dans la permissive Pologne du XVI^e siècle.

astronomiques et astrologiques. L'Eglise elle-même l'a entendu ainsi, jusqu'à ce que Galilée transforme une question arithmétique en problème politique.

C'est ainsi que, lorsque grosso modo aux XVI^e-XVII^e siècles, le fondement scolastique de la science fut remplacé par un appel plus systématique aux mathématiques et à la raison (c'est le concept kantien de révolution copernicienne appliqué aux sciences, dont la possibilité de devenir "exactes" est ainsi établie), on peut penser que la "documentation" était appelée à jouer un rôle moins important, dans la mesure où l'appel à l'autorité n'était plus systématique, du moins plus aussi important.

Le fait primordial semble ici être la découverte des lois (simples) du mouvement et la constitution de ces lois en tant que principes de référence fondamentaux. Considérons par exemple un livre aussi important en science que sont les *Principes de la philosophie* de Descartes (1641), on observera peut-être le remplacement d'une autorité (Aristote) par une autre (Descartes lui-même), tout du moins en ce qui concerne ce que nous appellerions la "physique" et la cosmologie. (Il faudra attendre l'expérience de Swammerdam (1762) pour que l'aristotélisme devienne lettre morte dans le dernier domaine où il possédait quelque importance, la physiologie). Mais les choses ne sont que superficiellement semblables. Car Descartes ouvre une brèche qui ne sera jamais comblée dans le recours à l'autorité¹. En effet, il ne se substitue pas en tant qu'autorité de référence à Aristote, mais il substitue la méthode cartésienne (telle qu'elle apparaît dans le *Discours*

¹ « Le résultat de toutes ces fâcheuses délibérations fût [sic] qu'il renonça aux livres dès l'an 1613, et qu'il se défit entièrement de l'étude des Lettres. Par cette espèce d'abandon, il semblait imiter la plupart des jeunes gens de qualité, qui n'ont pas besoin d'études pour subsister, ou pour s'avancer dans le monde. Mais il y a cette différence, que ceux-ci, en disant adieu aux livres, ne songent qu'à secouer un joug que le collège leur avait rendu insupportable, au lieu que M. Descartes n'a congédié les livres, pour lesquels il était trop passionné d'ailleurs, que parce qu'il n'y trouvait pas ce qu'il y cherchait sur la foi de ceux qui l'avaient engagé à l'étude. » Adrien Baillet, *Vie de Monsieur Descartes* (1692), éd. La Table ronde, coll. La petite vermillon, p. 18. C'est par un abandon des livres qui ne suffisent pas à assouvir une soif de connaissance que d'autres livres ont déclenchée que Descartes est amené à rechercher en lui-même les fondements de la science.

de la méthode (1637) à la technique scolastique. Dans les faits, cela revient pour lui à poser les principes fondamentaux de sa "science" (les lois des chocs, le principe d'inertie, le principe de la conservation de la quantité de mouvement¹) et à en déduire méticuleusement sa cosmogonie et sa géologie -en incluant les "phénomènes surnaturels"² qu'il devient alors facile d'expliquer. Le corollaire est alors que la méthode, puisque méthode et non plus recherche de ce qui dans un écrit antérieur peut correspondre au phénomène à expliquer, peut être retrouvée par (presque) n'importe qui, recrée même, bientôt contestée.

Ce ne sont alors plus des sectateurs dont on va constater l'apparition, mais des émules et des disciples, ce qui est tout différent, et le fonctionnement de la science passe alors d'un mode analytique (on explore sans fin le passé) à un mode synthétique (on construit du nouveau). Si nous considérons l'un des disciples les plus célèbres de Descartes, Nicolas Malebranche, nous remarquerons qu'il ne fait pas que reprendre les règles de la méthode, mais qu'il les développe aussi, et qu'il y en adjoint deux autres, agrémentées de plusieurs principes, scolies, méditations et corollaires³.

Ceux qui produisent alors le discours scientifique, *cartesiano modo*, cherchent d'abord à assurer leur point de départ avant que de s'informer si leurs résultats sont en conformité avec les écrits du maître, cela à tel point que Newton, pourtant l'héritier scientifique direct de Descartes, tenait ce dernier en piètre estime. Cela veut dire, pour

¹ *Les Principes de la philosophie*, II, §§ 45-52.

² *id.*, III, § 116, ainsi intitulé : «Ce qu'on peut juger des lampes qu'on dit avoir conservé leur flamme durant plusieurs siècles». Le commentaire de Ferdinand Alquié est ici intéressant : «Descartes semble dire : l'histoire des lampes qui conservent leur flamme plusieurs siècles est sans doute fausse. Mais, si elle était vraie, ma physique serait capable d'en rendre compte.»

³ Nicolas Malebranche (1638-1715), *De la recherche de la vérité*, Livre VI, II^e partie. Chapitre I (*Oeuvres*, Bibliothèque de la Pléiade, tome I, pp. 631-635 notamment). On ne confondra pas le traité de Malebranche avec l'opuscule cartésien homonyme (*La Recherche de la Vérité par la lumière naturelle...*, ca. 1641).

nous : du nouveau, dans le domaine de la science, est créé à chaque écrit, du nouveau dont les émules des émules peuvent se servir pour créer encore du nouveau; on cesse alors d'explorer systématiquement l'ancien et de le développer sans cesse pour s'appuyer sur lui, le dépasser, et en fin de compte éventuellement l'invalider. Cependant, les écrits antérieurs ne perdent pas pour cela leur statut de référence, de point d'appui si l'on veut, mais la relation qui se développe entre ces écrits et les scientifiques change du tout au tout. Moins de respect pur et plus de critique aboutissent à ce que, finalement, la production littéraire scientifique se développe dans le sens d'un accroissement quantitatif et d'une différenciation. D'une part, l'accroissement est déterminé par l'effet cumulatif des références (on peut considérer que la production scientifique sur un sujet donné augmente plus vite que les recherches elles-mêmes), d'autre part, le champ de ce qui est susceptible d'investigations tend, lui aussi, à s'étendre, à mesure que les connaissances augmentent (les connaissances acquises fabriquent le plus souvent de l'inconnu supplémentaire) et que les interdits tant sociaux que religieux tombent. La différenciation, elle, est inévitable : lorsque Descartes définit les quatre règles de la méthode en 1637, il y inclut à la fois la volonté d'exhaustivité dans la connaissance, et les moyens d'y aboutir, qui est la segmentation des approches en autant de points de vue qu'il y a d'aspects dans la chose à étudier¹. Que ces approches différentes, à l'intérieur d'un même domaine, puissent migrer et se constituer par la suite en sciences particulières propres n'est qu'une conséquence directe de cette règle; l'effet cumulatif jouant encore, cela accroît d'autant la littérature.

Ce fonctionnement de la science conditionne ainsi une tendance comme spontanée à l'accroissement du hiatus qui se crée entre les spécialistes dans un domaine donné et ceux chargés de collecter et

¹ « Le second [précepte], [était] de diviser chacune des difficultés que j'examinerais, en autant de parcelles qu'il se pourrait, et qu'il serait requis pour les mieux résoudre ». Descartes, *Discours de la Méthode*, II, éd. Gilson (Vrin) p. 18.

d'organiser les informations. Puisque la production augmente, qu'elle se différencie, et qu'elle reste référence, d'une part la quantité de discours spécialisé tend à augmenter proportionnellement à cette spécialisation, d'autre part ce qui doit être conservé dans les bibliothèques est aussi proportionnel à cette spécialisation (il y a un effet cumulatif). Les bibliothécaires et documentalistes sont ainsi comme happés par ce fossé qui se creuse entre leurs compétences propres (limitées nécessairement), et cette faille peut être considérée comme un résultat quasi-naturel de la mathématisation des sciences en général (qui induit une spécialisation et une acuité plus grandes), avec comme corollaire un accroissement des connaissances aussi bien générales que particulières à une région donnée.

Ce hiatus fait ainsi que le livre de science ou le document scientifique conservés en bibliothèque peuvent alors raisonnablement être considérés comme un moteur puissant pour la bibliothéconomie en général. Il s'agira de collecter des documents qui traitent en règle générale du même sujet, la science, mais dont les différences spécifiques tendent à devenir de plus en plus pointues à mesure que l'on devient plus précis quant au contenu réel de ces documents, et pour lesquels on a par conséquent des difficultés de plus en plus grandes à rendre compte. De plus, il faut ici collecter les documents les plus récents possibles.

3] Le traitement du problème.

Une question d'histoire des sciences mène ainsi à considérer la nécessité de s'y retrouver dans ce que Leibniz appelait "l'horrible amoncellement des livres", et qui, du fait des nombreuses particularités du fonctionnement de la science, nous achemine vers ce qu'on pourrait baptiser une « épistémologie des bibliothèques », ou comment le livre de

science, par son histoire et par la façon dont il a été produit, requiert un traitement particulier (qui se répercutera sur d'autres types de documents, tout en étant déterminé par les règles déjà existantes), et comment la bibliothèque, qu'elle soit spécialisée ou non, réussit à ordonner ses collections.

Car ce lieu où sont conservés les documents, s'il suit les avancées de la science en général, produit aussi ses règles propres. Là où sont entassés les résultats de la recherche scientifique, là aussi se crée un travail scientifique spécifique. On pourra alors considérer avec profit, croyons-nous, la bibliothèque comme un endroit de science, comme un endroit où la science se fait et se construit, par la réflexion menée autour des classifications notamment, mais aussi par le travail effectué sur le document lui-même, dépouillement, analyse, catalogage, indexation, cotation. Planifier l'accès au document de façon efficace est ainsi une tâche qui organise ses connaissances et ses méthodes d'une façon toute scientifique.

On distinguera ainsi trois axes de réflexion :

1] La question des classifications en général, de leur histoire, de leur pertinence, quel que soit ce qu'elles organisent, nous paraît participer de la science à un niveau plus primordial qu'on ne pourrait penser de prime abord. Classer les différents objets ou phénomènes est une étape importante dans le processus qui aboutit en fin de compte à une compréhension scientifique (rationnelle) de l'existant. Lorsqu'on sépare ainsi le même de l'autre, on commence déjà aussi à le comprendre. Ainsi des classifications en bibliothèques qui se sont dégagées au cours de l'histoire, et qui sont aussi déterminées par la façon dont on classe en science, participent d'un travail bibliothéconomique précis, et leur sujet principal est pour ainsi dire de classer le déjà classé, de le réorganiser en fonction de critères qui sont

propres aux buts recherchés dans les bibliothèques. Leurs tenants et aboutissants ne recourent pas exactement, pensons-nous, les classifications scientifiques.

Ces classifications aboutissent principalement à un travail de cotation des documents, c'est-à-dire d'organisation des collections en fonction de la place disponible, de l'espace alloué à la conservation, ou plutôt d'organisation de l'espace disponible en fonction de l'existant et de la prévision de l'avenir. Qu'on soit dans un système d'accès libre ou non, cette activité qui consiste à faire correspondre un document avec un endroit précis conditionne le devenir des collections, la façon dont on pourra retrouver un document unique au sein de la multiplicité.

2] On aura d'autre part besoin d'un moyen d'évaluation des fonds, ceci afin de pouvoir avoir une action positive sur leur conservation ou leur évolution. La mesure, une autre de ces tâches primordiales qui occupent le scientifique, se retrouvera au coeur d'un travail qui ne vaut que pour le bibliothécaire, le catalogage, étant entendu que seule la cote (le moyen d'obtenir le document) intéresse vraiment l'utilisateur de la bibliothèque. La mesure consiste alors à reporter sur un support indépendant un certain nombre de renseignements qui vaudront inventaire raisonné aussi bien que représentation, limitée dans sa forme, de la diversité totale. Le catalogue rend compte de la totalité des collections (en principe), mais n'en épuise pas pour autant la substance. Toute mesure comportant des standards obligés (unité, homogénéité de son rapport au mesuré), nous en aborderons les principaux éléments valides en bibliothéconomie.

3] Le travail documentaire, enfin, ne s'épuise pas tout entier dans le tri des livres selon leur sujet ni dans l'évaluation interne de ce qu'on possède. La cote donnée, de façon méthodique ou non, il faut organiser les fonds pour ainsi dire de l'extérieur, donner des systèmes

qui permettent de retrouver le document à partir de renseignements qui parfois peuvent être parcellaires. Si d'aventure la cotation ne s'était pas embarrassée de méthode, il faudra cependant à ce stade du parcours documentaire une démarche rigoureuse et systématique pour que le document reste accessible à tout moment (qu'il se perde dans les collections peut être considéré comme la situation par essence inacceptable dans le monde des bibliothèques). C'est ainsi le travail documentaire d'analyse, de dépouillement des documents, d'indexation matière... qui nous paraît donner à la bibliothéconomie son caractère de scientificité.

La question des classifications en général et leur rapport à la science et aux bibliothèques.

Un des premiers aspects du travail scientifique, une fois la méthode et l'objet d'étude définis, consiste à ordonner le domaine de connaissance que l'on se propose de passer au crible en fonction des buts à atteindre et de la nature propre du phénomène étudié. Il s'agira de séparer le semblable du dissemblable (le même de l'autre), et de regrouper ce qui va ensemble : ainsi, ce que l'on pourra apprendre des propriétés des choses que l'on se propose d'étudier en sera alors grandement facilité, car en regroupant le semblable, certaines propriétés qui s'appliquent à un groupe de choses pourront être mises en évidence, tandis qu'en séparant le dissemblable, on évite aussi de se fourvoyer (des choses inégales appellent un traitement inégal).

Cette question des classifications, ou comment organiser des pans entiers du savoir, semble capitale à la fois en science et dans les bibliothèques. Les taxinomies diverses qui peuvent se rencontrer dans les sciences tendent vers l'ordonnement des savoirs et des objets d'étude les uns par rapport aux autres. On se demandera aussi bien quelle est la place d'un élément isolé au sein de la totalité que la position d'une science particulière relativement à une autre. On construira alors soit des systèmes à l'intérieur desquels la connaissance s'ordonnera selon des schémas récurrents (pour mettre en évidence les similitudes et les disparités), soit une systématique autour de laquelle s'articulera l'ensemble des moyens de connaissance dont on dispose

pour explorer le monde.

Pareillement, les bibliothèques, dans lesquelles se retrouvent des fonds d'origines divergentes et des collections souvent dissemblables dans les domaines abordés, présentent des similitudes, quant au traitement scientifique qui est à l'oeuvre quand il s'agit de manipuler de nombreux éléments, de les organiser en un tout cohérent, avec le monde de la science qui, elle aussi, doit souvent manier des ensembles d'entités fort diverses et nombreuses. Plusieurs millions de documents sont conservés dans les plus grandes bibliothèques, ce qui représente une collection d'entités qui ne s'abordent pas exactement de la même façon que, par exemple, plusieurs millions de substances chimiques. Mais des ressemblances existent dans la manipulation de l'information scientifique et bibliothéconomique. D'une part parce que l'extrême quantité ne saurait être manipulée que par des procédures proches, d'autre part parce que les livres produits par la science appellent en quelque sorte le même traitement que les sujets dont ils traitent.

De la même manière, on pourra remarquer que la question concerne non seulement les fonds scientifiques, plus difficiles à traiter étant donné leur nature, mais aussi toutes sortes de fonds spécialisés, notamment dans le domaine de l'art (livres d'art, d'arts du spectacle, livres de théologie, de droit...).

Quoi qu'il en soit, les missions primordiales des bibliothèques (la conservation raisonnée et la communication) ainsi que l'accroissement des progrès dans les sciences conduisent à une double constatation. D'une part, on se trouve placé devant une masse énorme de documents qu'il faudra organiser le mieux possible, étant donné la structure de l'espace disponible et l'augmentation prévisible des fonds. D'autre part, il faudra de même organiser un accès à ces documents, accès le plus clair possible afin, en premier lieu, de ne perdre aucun document, en second lieu de ne perdre aucun lecteur. Dans le foisonnement des références disponibles et à venir, un cheminement

clair et précis (une méthode) doit être fixé : l'augmentation des documents appelle une organisation concertée et réfléchie en vue de leur conservation et de leur communication. Si un petit nombre peut se passer d'organisation, on conçoit qu'il n'en va pas de même dès que les fonds d'une bibliothèque deviennent un tant soit peu volumineux, aussi bien que lorsqu'ils se spécialisent.

Cette prolifération des écrits fait qu'on va devoir trouver des solutions pour ranger les documents, solutions qui ne devront pas être des appels purs et simples à une séquentialisation des collections - *id est*, le plan de classement ne doit pas suivre celui des acquisitions (solution simple mais chaotique si l'on jette ou détruit des documents en ce qu'elle introduit une solution de continuité dans les plans de classement), et la différenciation selon les formats apparaît comme étant trop légère pour supporter seule l'accumulation. C'est ainsi qu'on sera amené à définir des taxinomies opérantes en bibliothèque, taxinomies dont les modèles s'inspireront du domaine qui paraît le plus apte à les produire et où elles sont les plus agissantes, la science.

1] Les taxinomies en sciences.

La science elle-même, qui produit tant de littérature, se cherche et se trouve des classifications qui lui appartiennent en propre. Classifier est une activité qui organise le réel en fonction de l'existant et d'un schéma intellectuel, et qui fait que les choses se trouvent ordonnées d'abord dans la pensée en fonction de leur place singulière au sein de la totalité, sans qu'on ait besoin de passer ensuite de l'intellectuel au concret, ni même que ce passage soit souhaitable. En effet, il peut parfois être nécessaire de regrouper ensemble des phénomènes dissemblables, qui auront en commun des caractéristiques qui seront mises en évidence par le travail intellectuel de classification; une classe

est alors un ensemble d'objets qui partagent au moins une propriété commune, propriété qui suffit à les englober tous sous un même concept, et qui est nécessaire pour les séparer d'autres objets qui pourraient en apparence par quelques aspects leur ressembler. On aura donc besoin, pour affirmer que des choses sont sous certains rapports semblables, d'un discriminant qui soit en soi aussi un critère de rassemblement.

La taxinomie peut alors être d'emblée considérée comme une abstraction qui sépare autant qu'elle rassemble, qui différencie les objets de la science entre ce qu'on est susceptible d'étudier par une même méthode (sous une même dénomination commune, la science qui s'occupe de cet objet particulier), et ce qui n'a, radicalement, rien de commun et qu'il n'est pas possible de subsumer sous le même concept.

Les différenciations qui peuvent alors apparaître, qu'elles soient le fait des épistémologues ou des scientifiques (parfois les deux cohabitent dans la même personne), aident à clarifier les choses : les différentes sciences s'organisent les unes par rapport aux autres, de même que les différents éléments étudiés par une science particulière se trouvent ordonnés.

On distinguera alors deux sortes de classifications. Celles qui s'appliquent pour ainsi dire en interne et qui s'occupent d'organiser la connaissance à l'intérieur d'un domaine donné, et celles, plaquées ou non de l'extérieur, qui ordonnent les différentes sciences les unes par rapport aux autres. Classification externe (les différentes sciences) et interne (différents sujets à l'intérieur d'une science) sont deux aspects d'une même affaire, celle qui consiste à arranger le divers du monde en un tout ordonné, tel qu'on puisse s'y retrouver. Mais tandis que les épistémologues tentent d'organiser les sciences les unes par rapport aux autres et construisent des modèles théoriques qui font rentrer le

tout divers de la connaissance dans un projet singulier¹, les sciences elles-mêmes organisent leurs objets d'étude dans le but de leur faire subir le traitement susceptible de faire avancer la somme de connaissance acquise et prévisible². La classification dans les sciences intervient donc à deux moments :

- a) Dès la formation de ces sciences.
- b) A l'instant de leur complexification.

A) Classifications internes.

Dès qu'une science définit son objet d'études, elle s'efforce de classer, c'est-à-dire de séparer le semblable du dissemblable. Ce travail de regroupement et de séparation est défini à la fois par la méthode utilisée en propre par la science dans son domaine d'application, et par la nature de cet objet qu'il s'agit précisément de connaître.³

On essaiera alors, en étudiant les éléments qui s'offrent à l'investigation, de regrouper certaines séries qui semblent présenter des caractéristiques communes, sur la foi de ce caractère discriminant qu'on pense être adéquat. Par exemple, on comprendra aisément qu'on ne s'occupe pas de la même façon de plantes et d'animaux en biologie : d'une part, les objets ne sont pas, on s'en doute, exactement semblables, d'autre part les méthodes d'approche différeront aussi.

Le foisonnement du réel fera, ensuite, qu'on cherchera à entrer de plus en plus dans le détail. Puisque leurs propriétés (le caractère

¹ Par exemple, la classification épistémologique d'Auguste Comte recouvre la totalité de l'expérience scientifique humaine, des origines jusqu'à ce qui était pour lui l'avenir. A une analyse serrée de l'histoire des sciences, à l'adjonction de catégories englobantes à la totalité des sous-séries produites par l'effort de taxinomie, nous sommes redevables de l'invention de la sociologie (introduction d'une nouvelle science), et de la banalisation de l'expression « sciences humaines ».

² En effet, dès qu'on approche un peu précisément une chose, les zones d'ombres qui ne manquent pas d'apparaître alors déterminent une connaissance à venir, et qu'il s'agira encore de classer par rapport au déjà connu (c'est la différence qui existe entre une recherche résultante et un projet émergent).

³ On a une première approche de cet état de fait, préfiguré par Descartes. Mais pour être plus concret, on peut aussi considérer qu'on ne s'occupe pas exactement de la même manière de disques et de livres, et parmi les livres, de manuscrits ou d'incunables.

discriminant est ici leur sexualité) sont différentes, on traitera de deux manières différentes les plantes à fleurs et les plantes sans fleur. Bien plus : ce qu'on croyait semblable au premier abord se révèle aussi dissemblable que possible; les champignons seront donc retranchés du règne végétal, pour former un ordre à part, et la mycologie acquerra ses lettres de noblesse. C'est qu'on procédera principalement par dichotomie, par la séparation successive du réel en diverses branches. En partant de la réalité biologique dans sa totalité, on distinguera entre le végétal, l'animal et le minéral. On s'aperçoit alors qu'il faut adjoindre à cette classification sommaire les champignons, qui ne présentent pas les caractéristiques communes qu'on s'attendait à trouver.

L'approche cladiste fera ainsi qu'au sein d'un même règne on distinguera ensuite, au moyen d'un discriminant radical, entre deux branches, deux sous-séries d'éléments qui partageront une caractéristique commune, plus subtile que ce qui servait à séparer les choses au niveau supérieur (au sein de l'animal, ce sera par exemple la distinction entre vertébrés et invertébrés; bien que ces deux classes présentent des caractéristiques communes, on considère qu'il sera plus utile et plus productif de distinguer ainsi). On continuera l'analyse, de plus en plus finement, jusqu'à un terme ultime (ici : l'espèce) au-delà duquel il n'est plus pertinent de distinguer¹.

Une double utilité se dégage de ce processus. Tout d'abord, une fois classé à sa place adéquate, un élément sera considéré posséder toutes les caractéristiques qui distinguent cette classe, sans qu'il soit besoin d'études spéciales pour les déterminer (on gagne ainsi du temps et des efforts). Ensuite, le traitement par lot permet de produire la nouveauté en tenant l'ancien pour définitivement acquis : par une

¹ On considérera que la pertinence de la distinction est donnée par le fait qu'elle est scientifiquement féconde ou non. Si une différenciation ne produit pas d'effets dans l'avancée de la connaissance, on l'abandonnera. Ainsi, par exemple, de la notion de race (équivalente à sous-espèce) : dans la mesure où ce qui définit l'espèce est la faculté qu'ont les éléments qui partagent les mêmes critères de se reproduire entre eux (y compris le métissage), on voit mal ce que l'introduction d'une discrimination supplémentaire pourrait apporter.

comparaison plus poussée entre les différents éléments qui composent une série, on découvrira de nouvelles propriétés partagées par ces éléments, en fonction des critères qui ont permis le rapprochement, mais aussi en tenant compte des différences induites qui peuvent exister.

B] Classifications externes.

Au moment où une science, ayant ordonné son domaine d'application au moyen de méthodes strictes, se met à produire des avancées significatives, il n'est pas rare qu'on constate alors une spécialisation de ces méthodes, une différenciation de plus en plus poussée entre la branche créée et la science mère qui en est à l'origine, la création d'une nouvelle discipline enfin¹. On se demandera alors comment classer les différentes sciences, lorsqu'il y a des domaines qui sont par quelques aspects en relation avec des disciplines plus générales, sans en être tout à fait détachés, sans en être tout à fait dépendants.

C'est ainsi à une systématique englobante qu'on aura affaire : on ne s'occupe en effet plus des divers éléments d'une série, mais de ce qui organise ces séries en tant que telles et qui leur donne leur raison d'être. Les constructions épistémologiques² dont on observera le développement suivent une double voie, à l'instar de ce qui se passe dans les différentes disciplines qu'elles mettent en ordre.

En effet, on distinguera génériquement entre groupes de science et sciences particulières, entre par exemple sciences de la vie et biologie

¹ La règle cartésienne de la cardinalité (voir *supra*) semble régir le développement des sciences, tout du moins pour ce qui concerne leurs méthodes internes (moyens d'investigation) : ne rien laisser dans l'ombre, et pour ne rien laisser dans l'ombre, séparer en autant de fragments qu'il est requis, avec à chaque fois la méthode propre nécessaire à bien résoudre les problèmes et faire avancer la connaissance.

² Dont certaines sont assez anciennes, puisqu'elles datent, sans remonter jusqu'à Aristote ou Platon, du Moyen Age (Bacon, Lulle...)

et anatomie¹. On peut ainsi remarquer que ce qui vaut pour des classes intérieures à une science donnée se retrouve à ce niveau, et de grandes séries, qui existeront alors, regrouperont sous leur unité des matières qui partageront une même caractéristique : une méthode semblable ou un objet d'études qui induira des réactions identiques.

Parmi ces grandes collections, on notera par exemple les distinctions faites entre sciences de la matière et sciences de la vie, entre sciences pures et sciences expérimentales. On notera ici le caractère discriminant que constitue la méthode d'investigation utilisée dans une science (y utilisera-t-on les mathématiques ? De quelle façon ?) ainsi que celui constitué par l'objet d'études lui-même (s'occupe-t-on de sociétés, de matière vivante ? Inerte ?).

Plus généralement, on pourra aussi constater des distinctions pour ainsi dire extérieures à leur extérieur : on parlera alors de sciences dures, de sciences "molles"², de sciences humaines enfin.

On assistera donc à un mouvement de spirale ascendante déterminé par l'accumulation des connaissances et l'accumulation de l'accumulation (le progrès dans les sciences), qui fera que des séparations radicales naîtront de ce qui semblait faire partie de la même classe. Il faudra parfois aller loin dans la connaissance pour trouver le critère de différenciation (les champignons ne ressemblent-ils pas aux plantes ?) sans pour autant que l'acuité scientifique de la recherche aboutisse à un discriminant valable³.

¹ L'épistémologie étant elle-même une science, qui s'occupe de la science et des sciences, elle tendra ainsi à développer ses classifications propres, classifications qui vaudront exactement comme celles qui ont cours en science. L'inférieur se retourne au niveau du supérieur.

² Un concept tout à fait intéressant développé pour rendre compte de certaines avancées scientifiques qui ne se font que dans un cadre « relâché » (souvent la littérature) avant de trouver des débouchés plus rationnels.

³ Par exemple, Louis Pasteur pensait que la symétrie des molécules pouvait permettre de distinguer entre le vivant et l'inerte, la dissymétrie étant l'apanage du seul vivant.

C] L'exemple de la chimie.

On trouvera une illustration de ces considérations dans l'histoire de la chimie. D'une part, en effet, on devra manipuler des millions de substances de façon à obtenir des avancées significatives, d'autre part, la complexité sans cesse croissante de cette discipline aboutira à une scission radicale entre chimie minérale et chimie organique, mais aussi à la naissance de sciences « dérivées » et spécialisées dont les méthodes différeront du schéma original (cristallographie, chimie alimentaire, biochimie enfin).

On devra ainsi, à l'intérieur de la chimie, trouver un discriminant tel qu'une différenciation soit possible, exigée par la multitude des substances qui sera produite et dont on aura à rendre compte. On devra aussi inventer des spécialisations pour nommer ce qui n'est déjà plus de la chimie, tout en en étant encore (la chimie interne des formes vivantes : la biochimie).

La première différence à effectuer sera de distinguer, par l'analyse, entre le simple et le composé; en isolant l'unique au sein de la multitude, en décomposant ce qu'on croyait insécable en différents composants, on fait alors un pas décisif dans la compréhension de la constitution du réel (on passe de la conception d'un monde composé des quatre éléments à une vision plus subtile, car plus fine, et surtout mieux apte à produire de la connaissance : la combinatoire ainsi dégagée est plus riche -92 éléments au lieu de quatre).

On reconnaîtra dans ces conditions qu'il faut, au niveau des corps composés (encore trop nombreux pour être étudiés ensembles) trouver un caractère qui permette de caractériser chaque corps et d'établir de grandes classes. On sait que l'atome de carbone permet précisément de réaliser cette séparation entre chimie organique et

chimie minérale¹. La structure intime de la matière permettra ensuite de distinguer entre plusieurs autres disciplines (cristallographie, chimie des colloïdes), ainsi que l'objet d'étude (chimie alimentaire, biochimie). A chaque fois, on aura donc soit une différenciation interne, une plongée dans le divers de la réalité, soit une distinction externe entre des domaines qui partagent une même méthode ou des mêmes buts sans toutefois être exactement semblables.

Cependant, la chimie se reconnaît comme science dès lors qu'on peut trouver des « cases » où ranger les substances simples existantes. Avant même de produire du nouveau (basé, par exemple, sur la transformation des hydrocarbures), on cherchera à classer les corps par grands genres, en en déterminant leurs propriétés, mais aussi en inventant des systèmes taxinomiques qui pourront enfermer la réalité afin de mieux l'explorer.

On cessera alors de se trouver devant un divers chaotique pour considérer des séries d'éléments qui se ressemblent sinon en eux-mêmes, du moins dans leurs manifestations extérieures. Les différentes tentatives de classification qui ont vu le jour en chimie montrent que c'est en fonction de la place d'un élément singulier dans la série qu'on doit penser les propriétés de cet élément particulier, au lieu que les éléments particuliers d'une série, qui partagent les mêmes propriétés, se retrouvent à une place déterminée par ces propriétés. C'est tout le sens de la table de Mendéléiev, dont l'architecture à première vue compliquée ne doit pas faire oublier qu'elle rend compte de la totalité du réel existant, tout en ayant prévu, dès sa conception, la possible apparition d'éléments nouveaux. D'autre part, décrypter cette table, c'est aussi savoir par avance si les compositions d'éléments envisagées

¹ Un débat scientifique opposa des scientifiques (dont Lavoisier), à la fin du XVIII^e siècle, à propos de la présence obligée ou non de l'oxygène (dont le nom signifie précisément « générateur d'acide ») dans l'acide muriatique (l'acide chlorhydrique). On voit par là que ce que signifie regrouper toute une catégorie de substances sous une dénomination commune. Serait acide, alors, toute substance corrosive contenant au moins un atome d'oxygène. Mais l'acide chlorhydrique (HCl) ne contient pas d'oxygène, et le discriminant doit être trouvé ailleurs.

sont possibles ou non : ainsi, non seulement la matière est comme mise à plat dans cette représentation simplifiée, mais la possibilité ou non de combinaison est alors donnée par cet ensemble dans lequel la place géographique est essentielle. Les propriétés de chaque élément, en effet, sont décrites par sa position au sein de la table, à l'intersection d'une colonne ou d'un groupe de colonnes (période), et d'une ligne, pour lesquels chaque élément qui y est référencé possède un même ensemble de propriétés. D'où une rapidité et une efficacité accrues dans l'intelligence du réel.

Ces deux aspects de la classification en sciences interagissent et font que d'un système ordonné méthodiquement pour classer des objets on en arrive aussi à distinguer entre des régions différentes, qu'on croyait jusque-là semblables.

2] De la taxinomie en bibliothèque.

La démarche taxinomique, qui semble essentielle en science, nous apparaît comme un paradigme général pour ce qui se passe dans les bibliothèques, dans la mesure où il s'agit, ne l'oublions pas, de trier les livres, de la même façon qu'en chimie on trie les éléments. Les résultats de ces tris ne manqueront pas d'être intéressants, mais c'est essentiellement la démarche à l'oeuvre qui retiendra notre attention.

On retrouvera ainsi les grandes classes opérantes en sciences, mais pour ainsi dire, non plus du côté de la production de connaissance par les différentes disciplines impliquées dans ces processus, mais de celui des résultats des avancées en sciences, celui de la production documentaire qui y est attachée.

Les caractéristiques de l'application des taxinomies aux bibliothèques différeront par certains aspects des modèles qui leur sont

sous-jacents. Aussi bien, il n'est plus question d'être aussi pointu dans la description du réel, mais de fournir des catégories telles que les documents devront être retrouvés par leurs appels : cote, numéros d'ordre dans le catalogue...

Les classifications des bibliothèques auront ainsi la possibilité d'être extensibles : lorsqu'on veut étendre une classe spécifique pour englober plusieurs classes en une seule, on pourra le faire, même si la nouvelle classification ne répond pas à des critères rigoureux. A l'inverse, on peut toujours regrouper, dans des bibliothèques peu spécialisées, deux ou plusieurs classes en une seule, pourvu qu'elles aient un point commun (par exemple astronomie et astrophysique, ou biologie, biochimie et génétique).

Les deux phases de la construction taxonomique sont alors pour nous intéressantes. D'une part, les taxinomies "externes" telles qu'elles sont produites par les épistémologues fournissent un plan de classement générique qui peut être repris tel quel dans la bibliothèque. D'autre part, l'organisation des différents éléments telle qu'elle est développée en science servira à organiser les documents d'une collection spécialisée, qu'elle soit scientifique ou non. Il reste cependant qu'avant de développer des classifications générales valables pour des pans entiers des bibliothèques, des tentatives ont vu le jour pour organiser des collections particulières.

A] Les manuels d'amateurs.

Ainsi, les manuels d'amateurs proposent des taxinomies qui sont parfois encore utilisées dans certaines bibliothèques¹, et qui tentent d'organiser des collections parcellaires ou spécialisées, le plus souvent celles d'amateurs éclairés. Elles présentent des listes de livres ou de documents rares et précieux organisées selon une systématique qui

¹ La nomenclature de Brunet est encore d'actualité à la bibliothèque de l'Arsenal, par exemple.

pourvoit aux besoins spécifiques de catégories d'utilisateurs ciblées. Il s'agira dans la plupart des cas de séparer le bon grain, ce qui est précieux, et qui possède donc une valeur financière, de l'ivraie, le tout-venant de la production éditoriale courante.

La plus célèbre de ces classifications est celle de Jacques-Charles Brunet, dont la séparation des livres en cinq grandes classes est bien connue. Proposée aux libraires et amateurs de livres précieux, la liste principale du manuel comporte en effet, dans son sixième tome, une taxinomie, un découpage de la totalité de ce qui se peut écrire, subsumée sous des rubriques qui vaudront pour le catalogue dans son ensemble. Partie d'une motivation singulière, le champ d'application de la classification de Brunet pourra être étendu à d'autres usages, par l'aspect universel et globalisant qu'elle propose.

Mais on n'oubliera pas que Brunet, comme d'autres, propose un catalogue construit *ad hoc*, dont les tenants et les aboutissants sont, *in fine*, la volonté délibérée de rendre compte de transactions commerciales, ce qui est malgré tout insuffisant pour adapter le système tel quel aux bibliothèques.

Leurs principes internes font que ces systèmes reflètent plus les méthodes des répertoires ou catalogues de collections particulières, comme les inventaires après décès établis en vue de l'évaluation des héritages, puisqu'ils présentent des *listes* de documents, répertoriés alors selon des principes qui ne servent que les desseins particuliers de ceux qui s'en servent¹.

¹ Un autre exemple de ces taxinomies peut être donné par le «fonds Le Senne» qui arrive à la Bibliothèque Nationale en apportant avec lui son propre système de classement. Cette collection particulière, singulièrement spécialisée puisqu'elle concerne l'histoire de Paris, est naturellement organisée par son possesseur, un collectionneur plus qu'un bibliomane riche. Conservée par la BN en raison de son élaboration, la systématique de Le Senne a cependant dû être adaptée pour homogénéiser les cotations dans l'établissement d'accueil. *Vide* Jean-Pierre Seguin, «Le fonds Le Senne à la Bibliothèque Nationale » *in* Bulletin des bibliothèques de France.

Ces buts, essentiellement financiers, font que le prix de chaque livre ainsi répertorié est véritablement la raison première de ces tentatives de classifications, dont certaines pourtant pourront avec profit être exportées vers le monde des bibliothèques. Mais des difficultés apparaissent lorsqu'il s'agit de les adapter à des besoins pour lesquels elles n'ont pas été conçues.

B] Les limites des classifications des amateurs.

Les limites des classifications utilisées par les amateurs de livres et les bibliophiles apparaissent alors clairement. D'une part, le but recherché n'est pas la science ni la reconnaissance de l'unique au sein de la multitude, mais essentiellement le commerce pour lui-même. En effet, on réalisera ici des catalogues de vente, où les prix seront clairement indiqués, des inventaires de librairie dont le but avoué sera d'appâter le client, des nomenclatures de collections particulières qui ne vaudront qu'à l'endroit où elles sont élaborées. Comme il faut bien organiser les choses, les manuels de libraires et autres ouvrages du même acabit proposeront des taxinomies utilisables pour une catégorie d'établissements au rang desquels on ne compte que très rarement les bibliothèques.

Car la visée essentiellement bibliophilique, qui consiste à considérer le livre (ou le document) essentiellement en tant qu'objet de valeur, dont le contenu n'a à voir avec la science que par le côté rare ou précieux, produit trop souvent des estimations au cas par cas. On s'interdira, en classant ainsi les documents, le saut conceptuel qui consiste à reconnaître le général dans le particulier, ce qui est une condition *sine qua non* pour produire une taxinomie. En effet, le cas particulier, que ce soit pour la librairie ou pour le bibliophile, n'a de valeur que par et pour lui seul. Le livre, le document précieux, est un objet singulier qui est rangé sous une dénomination commune, et dont

la reconnaissance ultime n'est que trop souvent réalisée par le prix.

On rejoint par conséquent l'aspect financier de ces taxinomies sérieuses mais globalement peu adaptées au travail bibliothéconomique et à la classification des fonds spécialisés. Ce sont des catalogues raisonnés pour, à chaque fois, une catégorie précise d'utilisateur, un public déterminé¹ qui ne vaudront pas, dans leur forme première, comme interface entre l'utilisateur et la bibliothèque.

C] Un langage commun.

C'est que la bibliothèque est avant tout, qu'elle soit spécialisée ou non, un endroit public, où différentes catégories d'utilisateurs, aux besoins souvent fort différents, se côtoient. La destination de ce lieu sera alors de définir des procédures qui vaudront pour toutes les catégories d'usagers, en premier lieu dans les plans de classement des magasins et des catalogues. Les systèmes bibliologiques des amateurs de livres rares sont ici trop spécialisés, trop uniment tournés vers la recherche d'un but spécialisé pour constituer des modèles valables.

Considérons par exemple le cas du fonds Le Senne. Si son plan de classement, élaboré par le collectionneur, a été repris pour ainsi dire tel quel lors de l'agglomération aux fonds généraux de la Bibliothèque Nationale, c'est en quelque sorte avant tout pour maintenir une continuité entre sa grande spécialisation et la possibilité ultérieure de reconnaissance par les usagers de sa singularité. D'une part cette dernière ne risquait pas de nuire au plan général de classement de la Bibliothèque Nationale, pour ceux qui d'aventure veulent en consultation un document tiré de ce fonds. D'autre part, on a jugé que les spécialistes du domaine ne seraient pas autrement surpris par la spécialisation du plan de classement. Une certaine homogénéisation a toutefois été effectuée.

¹ Qui peut aller jusqu'à l'unité s'il s'agit de l'inventaire d'une collection particulière.

Ainsi, on découvre la caractéristique principale de la taxinomie en bibliothèque, qui est avant tout d'être une passerelle entre l'utilisateur et les fonds : on devra trouver des classifications qui recouvrent en tout ou en partie les classifications opérantes en science. A cela deux raisons :

1] Le scientifique en quête de références (l'utilisateur) doit pouvoir être compris par le bibliothécaire.

2] Le bibliothécaire, aussi grande soit sa compétence, ne doit pas pourtant perdre son public : et si pour lui, retrouver le livre, le document demandé, est une tâche facile (c'est lui qui classe), ce n'est pas la même chose pour le lecteur qui est susceptible de se perdre dans une systématique qui ne lui est *a priori* pas évidente¹.

En conséquence, il s'agira d'un véritable langage commun entre le bibliothécaire et l'utilisateur qui sera produit par le fait de recopier dans le plan de classement de la bibliothèque le plan de classement des sciences elles-mêmes, et cela d'autant plus que la bibliothèque est un lieu où sont conservés des fonds d'origines divergentes.

3] L'application à la bibliothéconomie.

De ces classifications en science, dans et pour les sciences naissent aussi les classifications utilisées en bibliothéconomie : les classifications scientifiques déterminent les classifications bibliothéconomiques, et leur sont semblables par de nombreux aspects. Dans les deux cas, il s'agit d'ordonner dans la pensée une série d'éléments, finie ou non, et de retrouver par là des propriétés générales qui sont communes à la sous-série spécifiée. Ce travail cérébral, puisqu'il n'y a pas de rapprochement matériel effectué, garantit que les caractéristiques dégagées s'appuient sur la raison. C'est une expérience conceptuelle qui ne s'appuie sur rien de précis et dégage ainsi une

¹ Et cela d'autant plus si les collections sont en libre accès.

représentation du monde tout uniment intellectuelle. Tout ensemble d'éléments, soit fini, soit infini, appelle en définitive une organisation méthodique lorsqu'il s'agit de les manipuler.

Mais lorsqu'il s'agit de ranger des livres ou d'autres documents de même nature, on considérera alors qu'il y a un passage du conceptuel vers le matériel, qui pose certains problèmes :

1] On devra s'assurer que le passage s'effectue proprement, qu'on ne laisse pas des pans du réel dans l'ombre.

2] On ne devra pas trop s'inquiéter, cependant de la parfaite adéquation entre le conceptuel et le matériel. Si on perd de l'information lors de ce passage, ou si des erreurs surviennent, on ne doit pas suspendre le processus, mais il faudra toutefois prendre soin d'assujettir chaque chose à une place précise, même erronée.

3] Ce qui est important, est de conserver le caractère de langage commun des classifications.

Dès lors, si on en arrive à une organisation assez performante des collections, car les documents classés selon des principes rigoureux ne forment plus un magma hétéroclite sur lequel, en fin de compte, on ne peut avoir aucune prise, cette organisation débouche sur un appel, qui permettra de retrouver le document de façon méthodique et, dirons-nous, immédiatement évidente. Une partition systématique s'est dégagée : elle permet alors d'ordonner ces collections; le passage à la cotation en est grandement facilité, car une fois que l'on a séparé le même de l'autre, on pourra alors à ce moment se préoccuper de lui donner une cote.

A] Le passage de la science à la bibliothèque.

Pourquoi alors se préoccuper de classement intellectuel, s'il s'agit de ranger des documents dans une bibliothèque ? Passer de la réception d'un objet matériel à une classification conceptuelle, puis de

nouveau au rangement matériel peut présenter, dira-t-on, l'étape superfétatoire de la cérébralité. Mais la spécificité des bibliothèques, en tant qu'endroits de conservation d'une multitude de documents, fait qu'on ne pourra assurer ces missions qu'en prévoyant un minimum ce qui peut advenir. Ce qui est d'abord intellectuel se retrouve donc en bien meilleure position d'être ensuite réalisé matériellement.

Mais la bibliothèque est loin de présenter la spécialisation d'un laboratoire scientifique. Ensuite, si langage commun il doit y avoir, il faudra penser au bibliothécaire, non spécialisé, qui a la charge de ranger les documents et de fournir par là un moyen de les retrouver. Insistons-y : classer des substances, pour une discipline comme la chimie, exige de comprendre l'ensemble qu'on est en train d'ordonner en fonction de la nature des éléments qui le composent ainsi que de la démarche qu'on aura ensuite à appliquer. Il en est de même dans le monde des bibliothèques, et on ne pourra ainsi se contenter d'appliquer un schéma déjà existant, mais il faudra l'adapter aux besoins spécifiques des bibliothèques. Ceux-ci ne recourent pas, comme déjà vu, ceux des libraires ou des particuliers, non plus que ceux d'autres lieux, comme les dépôts d'archives, qui ont aussi à voir avec l'accumulation des documents.

C'est que la bibliothèque, qui est un monde clos, reflète dans sa structure un univers sans limites : celui de la science, dont les progrès sont avant tout marqués par une accumulation de la production documentaire, et celui de la singularité des usagers, dont la diversité des demandes n'est pas susceptible d'être cernée. Ces deux problèmes exigeront des mécanismes (simples si possible) qui les mettront en relation; idéalement, on les résoudra en même temps.

On construira alors des systèmes taxinomiques qui prendront en compte ce qui existe déjà dans sa globalité et ce qui est susceptible d'être produit, ce qui aura une influence certaine sur le futur des collections. Il s'agit ici non seulement songer aux progrès éventuels

dans chacune des sciences impliquées par la production documentaire, mais encore de prévoir l'émergence de nouvelles disciplines¹.

C'est d'ailleurs ici une des différences fondamentales qui peuvent exister entre les classifications scientifiques et celles utilisées en bibliothéconomie : alors que les premières s'occupent de l'existant et cherchent à faire rentrer le réel dans des cases conceptuelles construites pour l'occasion, les bibliothèques exigent des systématiques dynamiques qui soient essentiellement tournées vers l'avenir.

B] Un exemple : Dewey.

Des classifications qui permettent dans les bibliothèques, comme en chimie, d'appréhender une multitude d'éléments, la classification décimale de Melville Dewey (« la » Dewey) nous fournira un bon exemple. Répondant aux conceptions positivistes de l'époque où elle fut élaborée, elle prétend enfermer la totalité de la connaissance dans une systématique complète autant qu'évolutive. Cet aspect positiviste se retrouve en effet dans deux phases essentielles de la classification : la globalisation de la taxinomie produite, et la décimalité qui, étant érigée en principe de base, sous-tend l'ensemble. La méthode de construction de l'indice associé à la place qu'occupe un document au sein de la totalité est, dans son principe, additive : à une caractéristique principale, on adjoindra les spécifications secondaires, en allant toujours du général au particulier. La structuration de l'ensemble sera ainsi très forte, dans la mesure où une hiérarchie minutieuse sera respectée.

a) la décimalisation

Au-delà de la lisibilité d'une classification exprimée sous forme

¹ Considérons par exemple l'informatique : la pléthorique production documentaire de cette discipline apparue pour ainsi dire *ex nihilo* devra trouver sa place dans la bibliothèque. On devra même affiner les plans de classement en fonction des spécialités (logiciels, jeux, graphisme, programmation...) qui apparaissent et ne manqueront pas d'être créés.

numérique, la classification Dewey emprunte l'aspect additif de la numération arabe pour la construction des indices qui lui sont associés. En effet, pour obtenir une visualisation simplifiée de la classe dans laquelle on a rangé tel document, on lui associera un indice, sous forme numérique décimale, qui exprimera la localisation conceptuelle de ce document, ainsi que sa position géographique (voir *infra*, la construction de la cote). On sait alors que dans le système numérique qui est le nôtre, contrairement au système latin, la valeur d'un chiffre est déterminée par sa position dans la série constitutive du nombre. En suivant cette méthode, et grâce à la globalité de la classification, chaque chiffre de l'indice exprimera par sa position particulière dans le nombre un concept, la position elle aussi particulière du document dans la série de ceux qui lui sont semblables.

On ne sous-estimera pas cependant la facilité d'emploi que constituent les chiffres employés pour décrire le texte. C'est en effet de façon intuitive, directement compréhensible par l'esprit, que les cotes et localisations géographiques pourront être décryptées si elles sont ainsi construites. D'ailleurs, des règles de syntaxe simples¹ clarifient encore plus, si besoin était, la lecture de l'indice.

b) La globalisation.

La représentation de la classification dans son ensemble sous forme circulaire permet de se faire une idée précise de la méthode utilisée par Dewey pour modéliser la totalité des connaissances (voir schéma). La science est en effet considérée comme un phénomène global, et la possibilité d'en rendre compte par une classification est ainsi assurée. Dix grandes classes, figurées par une sectorisation en conséquence du cercle, ne suffiront pas à représenter toute la science; mais la possibilité de diviser chacun des secteurs en autant de zones

¹ On met un point pour séparer les trois premiers chiffres des trois suivants, et un espace pour délimiter ensuite chaque groupe de trois chiffres, s'il y en a.

que nécessaire permet, en fin de compte, de garantir que rien ne sera laissé de côté. En toute théorie, on peut aller jusqu'au niveau du document individuel, à force de finesse et de fractionnement; dans la pratique, une division au millionième suffira à satisfaire à la plupart des besoins. C'est ainsi une évolutivité de la classification qui est préservée par cette méthode : à moins que survienne une discipline absolument nouvelle, on trouvera toujours une grande division pour subsumer ce qui apparaîtra. Dans le pire des cas, on classera l'inclassifiable dans la division "0" (généralités). Cette solution est au mieux bâtarde, mais elle assure le tout venant du travail bibliothéconomique, en attendant une révision de la classification qui prenne en compte ce problème particulier et rare.

La Dewey aura de plus la possibilité d'être abrégée, pour en avoir une utilisation plus simplifiée. La révision des éditions, ensuite, fournira un moyen de rationaliser et d'unifier les connaissances. Si on s'était trompé dans l'attribution d'un indice, on aura la possibilité de corriger l'erreur. Mais l'évolution naturelle des sciences pourra aussi par là être prise en compte, et le passage d'une classe à une autre n'est pas absolument impossible lors des révisions qui sont effectuées dans la classification.

Enfin, la classification décimale de Dewey, par sa simplicité d'utilisation et la facilité de la construction taxinomique, est représentative du langage commun : l'utilisation possible en accès libre.

C] La construction de la cote.

C'est en effet au travers de la cotation que les classifications, quelles qu'elles soient, trouvent une extension notable dans la bibliothèque. L'enjeu important qui consiste à ranger le document le mieux possible, afin de le retrouver dans les meilleures conditions par la suite, n'est pas seulement motivé par des raisons d'efficacité scientifique, mais, dans le cadre notamment de collections disposées en accès libre, par la volonté manifeste de simplifier et de fournir un intermédiaire commode entre le lecteur et la bibliothèque en général. C'est ainsi que la classification décimale de Dewey, à cet égard, peut apparaître comme étant extrêmement significative, à la fois de l'efficacité du travail taxinomique et de la simplicité du point d'accès. Encore faut-il que la cote, moyen privilégié et premier de remonter aux sources documentaires, ait quelque rapport avec les tentatives taxinomiques qu'on aura pu effectuer auparavant.

Comment imaginer qu'une fois le document classé, on puisse le ranger dans les rayons simplement en lui donnant comme numéro d'appel un chiffre obtenu séquentiellement selon l'ordre des acquisitions ? Que l'on soit en accès libre ou non, la cote est déjà un moyen fondamental (mais primaire) de s'y retrouver parmi le pullulement. Il s'agit ici de ranger le déjà classé (le classement intervient en amont du rangement, souvent lors du catalogage du document), et la classification effectuée préalablement servira par la même occasion à fournir un moyen d'accès aux documents.

Un simple numéro séquentiel ne suffira pas à renseigner de façon efficace. Lorsque l'on prévoit, dans une optique gestionnaire, une évolution des collections dont on s'occupe, dans quelque sens qu'elle se produise, il faut alors opérer une partition des fonds en sous-séries capables de transformations. Pareillement, on effectuera un découpage de l'espace disponible pour le rangement (la conservation), précisément

en fonction des séries de documents qu'on aura définies. La cotation consistera à faire exactement correspondre les deux partitions obtenues.

Dans le cas d'une cotation séquentielle des fonds (la cote correspond au numéro d'arrivée du document dans les collections), il est évident que la partition spatiale correspondra à une séquentialisation des étagères et rayonnages des magasins, y compris pour les collections. Lorsqu'il s'agit de fonds très spécialisés comme peuvent l'être des fonds techniques et scientifiques où l'obsolescence de l'information est grande, on sera parfois amené à détruire certains documents. D'où l'apparition, alors, de cotes vides (généralement les premiers numéros utilisés). Les deux partitions qu'on avait définies ne se correspondront plus, et deux sortes de problèmes pourront apparaître :

a) soit on sera obligé de faire de fréquents mouvements pour garantir au fonds, dans son ensemble, sa cohérence, afin que quel que soit le premier numéro utilisé dans la cotation, il se retrouve à la place physique que sa numérotation logique exige.

b) Soit on se contentera de simplement renuméroter les étagères vides pour assurer un suivi fonctionnel (pour les magasiniers) de l'évolution des fonds. Solution chaotique à l'extrême, puisqu'on pourra alors avoir une étagère portant les documents cotés [1501-800], par exemple, avant celle qui référencera les documents cotés [401-700] (on aura jeté les 400 premiers documents et mis à la place, simplement, ceux qu'on aura achetés par la suite).

On évitera ces inconvénients en considérant qu'essentiellement on cote un emplacement, et non un document; ainsi, le problème des cotes vides ne se rencontrera pas : un emplacement libéré pourra recevoir un nouveau document sans qu'il y ait solution de continuité

dans les cotations¹. La classification décimale de Dewey, puisqu'elle est régionalisation géographique du savoir dans son ensemble, facilitera ainsi la cotation.

Second point, puisqu'il y a, fortuitement ou non, une correspondance établie entre la taxinomie et la cote, celle-ci sera, déjà, un point d'accès autant intellectuel que géographique au document. Elle permettra donc d'une part de retrouver le document qui est sinon perdu au sein de la multitude, du moins assez bien dissimulé dans les ténèbres des magasins, d'autre part de retrouver son chemin dans l'espace clos de la bibliothèque, enfin, elle donnera un point d'accès conceptuel primaire mais parfois efficace pour retrouver une référence. Emplacement géographique lié à la nature du livre, elle dévoile déjà le contenu de ce dernier sans l'explorer pourtant.

Mais la cote, qui reflète tout de même en quelque endroit l'intérieur du livre, ne saurait en rendre compte totalement. Ce n'est d'ailleurs pas son propos : elle est là pour produire un accès au document facilité pour les recherches dans les magasins. Qu'on cote un livre dans une catégorie ou une autre n'a en fin de compte aucune importance : on ne confondra pas emplacement physique, là où le document se trouve, et emplacement intellectuel, là où on doit s'attendre à ce qu'il figure. Un unique emplacement physique (un document particulier ne saurait se trouver qu'à une seule place) pourra ainsi, bien qu'ayant une seule cote, avoir plusieurs points d'accès intellectuels différents (l'indexation matière)².

Conclusion

¹ Les classifications décimales (Dewey, CDU, personnalisées...) étant donné leur caractère foncièrement discontinu, favoriseront naturellement cette façon de faire.

² Voir *infra*.

Le langage commun constitué par la classification est une passerelle obligée entre l'acuité de la demande de l'utilisateur (qui est un spécialiste dans son domaine propre) et la nécessaire (l'inévitable) incompetence du bibliothécaire. Des différences, pour minimes qu'elles soient, peuvent entraîner un défaut dans la communication et une carence de compréhension. Pareillement, la cote, qui est un reflet matériel de l'organisation intellectuelle qu'on aura mis sur place reflétera, si on est un tant soit peu cohérent, la décision conceptuelle qu'on a prise en rangeant ses fonds.

La classification est une affaire scientifique qui devra être menée avec la rigueur qu'exige la situation de la bibliothèque en tant que lieu public dont la fonction est de servir des documents, c'est-à-dire tout d'abord de les conserver accessibles, pour pouvoir les communiquer ensuite. Tout manque dont on voudrait exciper pour faillir à cette tâche serait pour le moins incongru.

De plus, les classifications propres aux bibliothèques ne recouvrent pas que le domaine de la science : d'autres documents doivent être classés. Cette question de la cote aboutit, en fin de compte, à se demander ce qu'on cote : le livre, ou la place.

Car détachée du contenu du livre, sans l'être totalement cependant, la cote pointe vers une adresse physique, une place sur une étagère qui correspondra dans l'exacte mesure de la volonté du classificateur au contenu réel de l'ouvrage, sans qu'il y ait pourtant une nécessité absolue de cette adéquation. Coter, c'est classer des emplacements plus que des livres, affecter à une place un document de façon non définitive : si le document disparaît, la cote demeure valide, prête à accueillir un nouveau livre. On aura donc un travail supplémentaire à assurer, celui qui consiste à donner les moyens d'accès extérieurs, non directement visibles, au document.

Pourtant, avant cela, un travail documentaire d'évaluation des fonds et d'estimation de ce qu'on possède sera nécessaire afin qu'on

puisse avoir une action positive sur leur devenir.

La mesure : théorie et pratique en bibliothèque.

Ayant effectué la différenciation (la reconnaissance de l'unique au sein de la multitude), au moyen des classifications dont il dispose, qu'il les ait créées ou qu'il se repose sur un acquis déjà assuré, le bibliothécaire doit effectuer une évaluation aussi bien quantitative que qualitative des fonds dont il est chargé d'assurer la conservation et la communication. En effet, le tout n'est pas de recevoir des documents et d'en accuser réception, pour ainsi dire, ni d'en assurer la communication tels qu'ils sont; mais la bibliothèque ayant la mission de gérer les fonds qu'elle a à sa charge, il faut qu'elle s'en occupe et détermine, évalue ses fonds, en premier lieu parce qu'il faut que le bibliothécaire s'y retrouve pour assurer son action avec efficacité, ensuite parce que les demandes qui ne manqueront pas d'être soumises (propositions d'achats) ne doivent pas entrer en conflit avec l'existant mais y correspondre.

Car cette activité qui consiste à séparer le même du dissemblable, et à regrouper ce qui est semblable ne constitue pas, loin s'en faut, la totalité du travail bibliothéconomique. En effet, dans les bibliothèques, si on trie les documents, si on les range de façon ordonnée en suivant un plan de classement, on développe aussi des activités plus techniques dont la moindre n'est sans doute pas le catalogage.

Certes le rangement, l'organisation de l'espace disponible en fonction de ce qu'on peut prévoir quant à l'avenir de la bibliothèque

reflète une scientificité évidente. Le langage commun qui est développé pour assurer une continuité dans la communication au sein de la bibliothèque garantit la bonne marche, dans un premier temps, de l'établissement. Cependant, la bibliothèque est un monde clos qui reflète par la diversité de ses contenus un univers infini, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, en expansion constante et imprévisible. On aura donc besoin d'outils qui permettent de faire à tout instant le point sur une situation qui ne cesse d'évoluer. Constamment en effet on acquiert des ouvrages, on se débarrasse parfois de certains d'entre eux, ou bien on équilibre les différentes sections que les classifications ont permis d'établir.

Celles-ci seules ne suffiront pas à apprécier la teneur réelle et matérielle de ce qu'on possède. On ne pourra en avoir qu'un aperçu approximatif, un simple coup d'oeil « à vue de nez » qui renseignera sur la place occupée dans les magasins par telle ou telle section. Mais s'il faut être plus pointu, en termes de quantités, il faudra une mesure précise de ce qu'on possède, afin d'avoir la possibilité d'agir positivement sur l'avenir de ce qu'on gère.

Cette évaluation ne peut se faire qu'en reportant, à la réception de n'importe quel document, un certain nombre de renseignements pratiques des fonds à proprement parler vers un intermédiaire entre la multitude et la demande, le catalogue, qui assurera une interface sommaire (à ce point de l'élaboration catalographique) mais commode entre l'inaccessibilité des fonds et le travail documentaire.

1] La mesure, le même et l'autre.

Cependant, qu'est-ce que cette activité de mesure ? Il faut trouver une essence représentative, un substitut primaire qui possède la plupart des qualités de l'objet étudié, mais qui ne soit pas lui, mais

une traduction, en fait, en des termes différents, de ce qui fait l'être essentiel d'une chose, et à propos de laquelle on puisse tenir un discours cohérent. Plus accessible est alors cette représentation tout à fait primaire de la chose, qui se dédouble ainsi en une entité différente mais semblable. Des méthodes seront alors à l'oeuvre qui permettront de transférer de la chose vers le substitut une qualité essentielle qui lui appartient en propre et qu'on qualifiera alors de mesure.

Dans cette optique, il faut d'abord se préoccuper d'un phénomène par les effets les plus visibles qu'il peut produire : ayant défini les caractéristiques de l'objet (est-il chaud, froid, long, étendu...?), il s'agira alors d'en déterminer une évaluation quantitative. La mesure est le fait de comparer ce qui fait vraiment la phénoménalité de ce qui apparaît, de ce qui se produit, à un moyen terme qui représentera quantitativement le phénomène, de telle façon qu'un travail d'élaboration conceptuelle devienne possible à partir du substitut créé. On ne créera pas de connaissance véritablement nouvelle par cette activité, essentiellement analytique, mais on produira un simulacre qui possédera toutes les qualités essentielles d'un phénomène : une manifestation extérieure qui rend compte d'un objet sans pour autant en épuiser la substance ou les possibilités.

A] Nécessité d'une mesure en général.

Comment atteindre l'objet qu'on se propose d'étudier ? Afin de pouvoir agir sur lui, d'en avoir une connaissance aussi claire que possible, il faudra trouver un intermédiaire entre ce qu'il est dans sa réalité la plus intime et l'étude en train d'être menée. La chose même est difficilement accessible directement : il y a le risque constant, si on ne pense pas en terme d'interface, de laisser de côté des caractéristiques importantes de l'objet étudié, de même qu'on risque, à se préoccuper de la chose directement, de la détruire ou de

l'endommager par une action trop franche. Elle est même trop souvent insuffisamment accessible pour qu'on ne s'en détache pas et qu'on considère alors son aspect manifeste comme important. La mesure, qui consiste à reporter sur un support externe ce qu'on pense être essentiel d'un phénomène, sera nécessaire dans ce cas fréquent.

D'autre part, l'étude des manifestations sensibles d'un phénomène constitue souvent le seul angle d'approche qui se donne au scientifique. Ces qualités intrinsèques (l'étendue, la température, la luminosité...) qui s'extériorisent de façon compréhensible et immédiatement visibles sont précisément celles qui sont susceptibles d'être mesurées par un rapport entre une quantification numérique et une échelle référentielle de valeurs préexistantes.

Mesurer une chose consistera aussi, par le report conceptuel de la chose vers un substitut, à favoriser les échanges entre hommes de science. Transmettre des résultats numériques sera plus aisé que de communiquer la chose en elle-même ou les conditions de reproduction de l'expérience qui ont abouti à ce travail.

On laissera donc de côté certains aspects pour se préoccuper de l'essentiel, le transcrire vers un ailleurs qui lui ressemblera sans toutefois lui être exactement semblable, et qui en rendra compte fidèlement sans toutefois l'épuiser.

B] L'unité de mesure : la quantification.

La qualité première qui caractérise une mesure est, tout d'abord, la représentativité du mesurant par rapport au mesuré. Cette correspondance entre un phénomène et son extension sensible est avant tout pensée en termes quantitatifs en général et numériques en particulier. Cependant, une valeur chiffrée ne vaudra que si elle prend place au sein d'une série bien délimitée et définie par comparaisons successives entre ses étapes successives. L'unité qui sert à marquer la

continuité de la série est alors une expression choisie en fonction des manifestations extérieures du phénomène qu'on veut saisir. Qu'il s'agisse d'une température, on mesurera en degrés (Celsius (centigrades), Kelvin ou Fahrenheit) un phénomène dont l'essence première est de produire de la chaleur ou du froid. Cette unité de mesure qu'est le degré fournira alors un moyen simple de déterminer par comparaison les termes successifs d'une série, l'échelle des températures, et de positionner un résultat singulier d'une mesure particulière au sein de cette série : il fait 21 °C dans la pièce, la température de surface du soleil est de 6000 °K.

C'est à chaque manifestation singulière, à chaque aspect particulier d'un phénomène qu'on appliquera une unité de mesure, construite en quelque sorte de façon idoine, telle qu'elle puisse rendre compte de ce pour quoi elle existe; et si un se manifeste en plusieurs manières, on en mesurera chaque aspect selon des critères différents : une bougie, qui éclaire une scène dégage aussi de la chaleur et de l'énergie; si l'on décide d'étudier une manifestation parmi d'autres, on disposera de plusieurs unités différentes (le lux pour la lumière, le degré pour la chaleur, la calorie pour l'énergie), ce qui, remarquons-le, obligera à considérer précisément ce qu'on veut étudier.

On sera ainsi amené à normaliser ce qu'on obtient par la mesure. La quantification a en effet besoin d'un cadre strict, reconnu par tous, pour s'exprimer. Une fois l'instrument de mesure défini, et la méthode pour obtenir cette mesure définie, l'unité représentera alors un moyen terme entre la manifestation du phénomène et la quantité brute, non normative, qui s'exprime primitivement lorsqu'on reporte une manifestation d'un phénomène vers une altérité. Mesurer, c'est alors appliquer à la manifestation une norme stricte qui rend compte en termes numériques de la quantité qui est déployée.

C] Le travail rendu possible.

La possibilité qui vient ensuite de dériver des conclusions d'après la mesure effectuée caractérise la pertinence du choix de la représentativité de l'unité par rapport au phénomène étudié. A quoi bon mesurer, en effet, si l'on ne se préoccupe pas d'utiliser le résultat obtenu afin de faire progresser la connaissance ? Les unités utilisées auront donc une existence fluctuante, en relation avec les buts à atteindre, et aussi avec le niveau scientifique dans lequel on se place. Qu'on mesure une quantité de chaleur en degrés Celsius ou Kelvin ne reflète pas exactement les mêmes préoccupations : si l'on peut se contenter d'une échelle courante pour mesurer la température corporelle humaine, par exemple, on aura besoin de principes plus stricts, déterminés par la façon dont l'unité «Kelvin» est définie, pour des mesures plus pointues. L'usage impose aussi ses unités (le Fahrenheit), mais on remarquera que des passerelles sont établies (la conversion) pour qu'en fin de compte on se comprenne.

La mesure non normalisée par l'unité, lorsqu'elle existe, exprimera alors un rapport de proportion entre deux quantités bien définies. C'est parce que l'on a d'abord appliqué une norme à une série d'expressions numériques que l'on compare ensuite les unes avec les autres qu'une mesure non normative peut se révéler féconde; la densité d'un corps, par exemple, exprime le rapport qui existe entre la masse volumique de ce corps particulier et celle de l'eau. On aura donc *in fine* une expression qui met en jeu un rapport de deux unités qui s'annulent réciproquement, et c'est pour cela qu'une densité n'est pas résumée par une catégorie particulière (une unité), mais s'énonce par un chiffre appartenant à la série générale des nombres.

Cependant, dans un cas comme dans l'autre, la mesure permet d'évaluer en termes quantitatifs et utilisables directement un phénomène appréhendé au travers de ses manifestations les plus

immédiates. Quels que soient les buts poursuivis, une expression normalisée permet d'agir de façon positive sur le phénomène, d'effectuer un travail scientifique sur une image ainsi produite.

2] La mesure en bibliothèque.

Qu'aura-t-on besoin de mesurer dans les bibliothèques ? Une absence de tout phénomène habituellement mesuré par la science ne préjugera pourtant pas de l'inadaptation en la matière des procédures de mesure; en fait, l'effet d'accumulation qui se dégage de l'entassement des documents dans les magasins aboutira à leur nécessité. Pour pouvoir agir de façon efficace, il faut déjà avoir une connaissance claire et précise de ce qu'on possède et qu'on est chargé de gérer. C'est donc vers une reproduction symboliquement résumée de la totalité de ce qui existe que va se porter l'activité de mesure en bibliothéconomie.

A] L'instrumentalité.

Le catalogue de la bibliothèque est l'endroit pour ainsi dire naturel où les renseignements qui vaudront mesure des fonds seront susceptibles d'être trouvés. Dans le monde des bibliothèques, ce qui est capable d'être mesuré, ce sont les documents, dont il faudra avoir une image précise quoique partielle. Il n'est en effet pas question de travailler directement sur ce qui est conservé dans les magasins, même si ces derniers sont en accès libre : l'accumulation des titres est parfois telle qu'à vouloir aller directement aux origines, on se perdrait dans le dédale des références.

Il faudra alors un substitut de la chose qui puisse recevoir une évaluation des objets qui sont conservés par la bibliothèque, et le catalogue pourra être considéré comme l'instrument de mesure de la

bibliothèque, en ce qu'il transfère des magasins vers une interface utilisable des renseignements qui pourront être explorés par la suite par le bibliothécaire ou l'utilisateur.

Et quoi de mieux qu'un catalogue pour mesurer un fonds ? Le travail de catalogage est le report d'un certain nombre de renseignements, à la réception du document, vers un support extérieur, directement lisible, selon des critères bien définis : le catalogage recense ce qui est possédé en détail. On saura alors par exemple le nombre de pages total (exprimé généralement en mètre sur les rayonnages), le nombre de titres possédés, ou celui des documents triés par genres, selon les classifications, en données brutes ou affinées selon les besoins du travail à mener. On peut ainsi mener des travaux d'évaluation des fonds et des collections, agir sur des disparités ainsi mises en lumière et qui autrement n'auraient pas été décelées, décider enfin d'améliorer l'occupation géographique de l'espace alloué soit à la conservation, soit à la consultation.

B] Vers une unité.

Comment construire un catalogue ? Il s'agit de repérer des éléments informatifs dans le divers et la multiplicité des sources disponibles et de les organiser de telle façon qu'un ensemble homogène et directement lisible apparaisse. On aura à ce stade besoin de procédés uniformes qui seront chargés de garantir que le divers de ce qui existe sera regroupé au sein d'une unité catalographique cohérente.

C'est ainsi qu'une unité de mesure pourra être dégagée de l'analyse de ce qu'il faut évaluer : les quantités en jeu dans les bibliothèques, ce qui peut être traduit en termes numériques. Naturellement, on ne pourra pas, pour construire une échelle de valeur, se référer à des termes minimum et maximum tel qu'on peut le faire pour mesurer par exemple une température. Le prix du livre constitue

pour les collections particulières un terme de comparaison et d'évaluation convenable pour les desseins spécifiques de ceux qui sont intéressés par l'aspect financier des documents graphiques. On mesurera alors l'importance de ces ensembles en termes d'argent. En fin de compte, c'est un excellent moyen de mesurer à peu près n'importe quoi (tout a un prix), y compris des livres, mais on notera que les bibliothèques évaluent rarement leurs fonds de cette façon.

Une solution consistera alors à évaluer par l'écriture un domaine qui concerne presque exclusivement l'écriture, et à reporter dans des zones précises des éléments représentatifs de l'ensemble complet que constitue à la fois, mais dans deux directions opposées, le document et la bibliothèque.

3] L'homogénéité de la construction.

Le catalogue, évaluation des fonds, doit cependant posséder une représentativité réelle, afin que puisse s'établir un véritable travail scientifique, aussi bien bibliothéconomique (gestion de l'existant) qu'extérieur à ces préoccupations (consultation des références). Un échantillonnage, tel qu'on peut l'envisager en bibliothèque, ne saurait s'effectuer sans un minimum d'homogénéité dans les méthodes qui permettent d'y parvenir, et on aura à ce stade besoin que l'édifice catalographique ait des bases solides : pour avoir quelque valeur que ce soit, un minimum de standardisation sera ainsi nécessaire; les recherches effectuées en seront facilitées, de même que les échanges entre les différents établissements (si échanges il y a), enfin le travail possédera une structure singulière qui en favorisera le cours normal.

Le tri étant déjà fait par le regroupement taxinomique, l'évaluation par les catalogues s'opérera essentiellement par une construction qui s'appuiera sur un ensemble de procédures précises, si

possible unifiées dans leur forme et étayées par une expression matérielle unique dans sa forme (la fiche, le fichier).

A] L'aspect matériel.

C'est en effet d'abord dans les réalités physiques, dans une standardisation des matériaux utilisés pour construire le catalogue qu'une certaine unité des procédés doit être réalisée. Des stratégies doivent être développées pour affiner le catalogue et faire qu'il soit manipulable, c'est-à-dire utilisable par un usager a priori peu versé dans l'art de manier les outils et procédures qui ont abouti à ce qu'il a sous les yeux.

La taille des fiches cartonnées sur lesquelles sont reportés les renseignements de la description bibliographique sera ainsi normalisée. Cette standardisation a fait l'objet, au début du siècle, de débats passionnés, et fait ainsi que, quelle que soit la bibliothèque ou le centre de documentation, on se trouve en fin de compte devant un même objet, interchangeable quant à la forme et, on le verra, semblable dans la disposition des contenus.

Les formats physiques des enregistrements manuels, puisque déjà normalisés, déteignent alors sur les enregistrements électroniques, qui vont être standardisés et unifiés. A un premier stade des enregistrements informatiques, les fichiers de bases de données simples possèdent des éléments réitérables quels que soient les lieux et les systèmes utilisés; les procédures de saisie, du fait de l'organisation particulière de l'enregistrement des données électroniques y seront semblables. A un second stade, les bases de données refléteront un niveau de structuration pensé comme étant plus universel, mieux sensible à la standardisation des procédures.

Les échanges, qui sont appelés à prendre une part de plus en plus grande dans les bibliothèques, n'en sont pas seulement facilités, ils

sont simplement rendus possibles; il est en effet assez difficile de reproduire, en vue d'échanges, les fiches cartonnées qui constituent les notices classiques, alors que les formats informatiques supportent aisément le transfert. Cette question de la transmission de l'information est un facteur important dans la science, notamment au travers de la mesure, puisqu'il est plus facile de communiquer des résultats numériques que des phénomènes au demeurant peu transportables. Les catalogues valent mesure des fonds, et le lien entre les bibliothèques par le moyen de l'échange des notices est un facteur décisif du travail bibliothéconomique. C'est de science qu'il s'agit, à n'en pas douter.

B] La cohérence de la description.

Alors qu'une standardisation pure équivaldrait à écraser l'information sous un format défini et rigide qui ne tiendrait pas compte des disparités locales et des particularités des entités décrites, la normalisation fournit un cadre de réflexion qui vaut unité de mesure de la bibliothèque et des collections, et à partir de laquelle on pourra s'employer à faire dire au réel plus que ce qu'il veut bien manifester de prime abord. Mesurer ces collections, c'est les évaluer en termes quantitatifs d'abord : quelle place ils prennent dans l'espace, toujours trop restreint, quelle place intellectuelle ils prennent par catégorie taxinomique... C'est ainsi qu'on pourra, au travers d'un catalogue construit, avoir une influence déterminante sur la gestion et le devenir des fonds. Par exemple, si on a des besoins en termes de quantités à satisfaire dans un domaine donné, la mesure exacte du nombre de volumes est immédiatement disponible.

Il faudra cependant garantir à la mesure (le catalogue) une unité dans les procédures intellectuelles qui seront à la base de son élaboration. Après avoir défini des cadres matériels standardisés pour

les catalogues, une fois que les fiches cartonnées seront rendues semblables, il s'agit d'unifier leur contenu et de normaliser les informations qui peuvent y être portées.

Afin d'obtenir une certaine cohérence de l'ensemble d'un catalogue, chargé, insistons-y, de rendre compte d'un fonds constitué et de percevoir l'avenir, la notice bibliographique reprendra un certain nombre de procédures uniformisées dans sa construction. Des cadres stricts présideront à son élaboration; l'ordre des renseignements qui s'y peuvent trouver n'est pas laissé au hasard, non plus que la forme sous laquelle ils y sont portés. Des standards internationaux (l'ISBD) repris par les différentes agences de normalisation nationales, veillent à ce niveau premier d'homogénéité des catalogues. La trans-nationalité des standards fera ainsi qu'on ne sera pas dépaysé devant le catalogue ou l'OPAC d'une bibliothèque qu'on ne connaît pas.

C'est aussi que ce à partir de quoi on renseignera ces notices, les sources d'information situées sur les documents, feront l'objet d'une uniformisation en conséquence : si l'on ne met pas n'importe quoi sur une notice ISBD, on ne le met pas non plus à partir de n'importe quel renseignement tiré d'on ne sait où. La page de titre constituera dans la plupart des cas le lieu d'examen privilégié où retrouver la plupart des renseignements que l'on cherche; d'autres origines, en cas de défaillance, pourront pallier les manques (colophon, note de copyright, ou même couverture¹...), dans l'exacte mesure où reporter des informations à partir de ces sources est prévu par les différentes normalisations.

¹ La couverture d'un document répond cependant à un dessein principalement publicitaire qui peut ne pas reprendre exactement les informations dont on a besoin. Bien qu'elle constitue la principale source d'information de l'utilisateur des bibliothèques, le catalogueur féru de précision la tiendra pour peu digne de foi et ne s'y reportera que s'il ne peut pas faire autrement.

C| L'accès direct.

Le principal reproche que l'on pourrait opposer à la rigidité de l'uniformisation est une certaine absence de fantaisie et de diversité dans le travail de catalogage. Mais on ne confondra pas l'exploration constructive du réel, qui est avantagée par les cadres stricts de la normalisation, avec le divers du n'importe quoi, qui, en fin de compte, en ne décrivant rien de précis ne peut rien mesurer.

Cette normalisation qui, en matière de bibliothèques, peut apparaître comme pesante, est en fait un moyen, au travers d'une typologie serrée, de faire signifier par les catalogues plus que les simples notices bibliographiques qu'ils contiennent. En faisant rentrer des éléments précis dans des cadres par avance délimités, on favorise la mesure, les échanges et le déploiement du discours scientifique au sein même de la bibliothèque.

Le caractère de représentativité des catalogues est en outre étayé par l'inaccessibilité de ce dont ils rendent compte. Plus qu'une simple mesure évaluative en termes de quantité des fonds possédés, le catalogue rappelle qu'avant de s'engager directement dans une recherche documentaire, il faut tout d'abord accéder à une information qui ne se laisse pas surprendre immédiatement. Le catalogue, en tant qu'index général des collections, fournit ainsi un accès direct aux collections disposées séquentiellement dans les travées, une sorte de table des matières qui débouche sur les chapitres formés par la régionalisation des collections. Seule la cote (le moyen de se faire communiquer le document), en effet, intéresse en fin de compte l'utilisateur : c'est donc elle qu'il ira en premier chercher, là où il peut la trouver, sur les notices bibliographiques, ou dans les enregistrements électroniques des fichiers informatiques.

Conclusion

Le catalogue tel qu'il s'édifie constitue, de même que la cote, un point d'accès privilégié au document mais cependant insuffisant. En effet, si l'on a mesuré en termes quantitatifs les fonds, il manquera alors des moyens plus puissants pour assurer la non-déperdition des références perdues au sein de la multitude. La bibliothèque est un endroit où l'effet d'accumulation est prédominant : alors que dans une collection particulière, on a toujours un moyen de ne pas perdre son orientation, la personnalité du collectionneur constituant en dernier recours l'argument central de la cohérence de la bibliothèque, un établissement où travaillent plusieurs personnalités différentes chargées de constituer les fonds aura besoin d'instruments différents, d'autant plus pratiques et ingénieux que les collections sont étendues.

Il faudra donc une interface bibliothèque / utilisateur qui soit viable et permette le véritable travail de recherche documentaire ainsi que le travail bibliothéconomique : le catalogue constitué de renseignements matériels, valant évaluation quantitative, devra être complété d'une évaluation qualitative, par conséquent en termes de contenus.

Le panorama des différentes activités scientifiques qui sont à l'oeuvre dans le monde des bibliothèques ne serait certes pas complet s'il manquait cette activité croyons-nous essentielle de l'homme de science qui consiste à mesurer l'objet dont il est chargé de faire l'étude. La mesure, remarquons-le, est déjà une extériorisation du contenu inaccessible des documents, tout comme la cote est un indicateur visible et précieux (quoique conceptuellement pauvre) de ce qu'il y a inscrit dans les documents. L'extériorisation complète des contenus ne se fera que par l'indexation matière, par le dépouillement, en quelque sorte la remontée à la surface de l'intérieur. Alors que le catalogage est une opération matérielle qui évalue en termes quantitatifs (mais déjà

qualitatifs par quelques aspects), il faudra que la bibliothèque donne des indications, aisément déchiffrables par l'utilisateur, sur l'intérieur réel des documents.

La bibliothéconomie comme science en général : le travail documentaire, passage de la profondeur à la surface.

La mesure que constitue le catalogue, la normalisation qui en est à la base, la cote qui fournit un point d'accès, ou plutôt une interface sommaire entre le désir de l'utilisateur et le professionnalisme du bibliothécaire ne suffisent pas cependant à résumer la totalité du travail effectué en bibliothèque. C'est que, d'une façon tout à fait pratique, se pose la question de savoir comment faire pour retrouver un document à propos duquel on ne possède *a priori* que des renseignements parcellaires. On connaît déjà le schéma utilisé : le bibliothécaire assure un travail documentaire qui garantira que l'utilisateur, le plus souvent, trouvera au moins une réponse à une question formulée dans son système de références propre. On a déjà vu que le langage commun (la classification) permet une passerelle entre deux mondes dont les préoccupations ne sont pas les mêmes. Il y a maintenant plus : le travail documentaire constitué par l'indexation matière, grosso modo l'attribution de descripteur(s) à un texte ou à n'importe quel document, permettra de retrouver une référence même si l'on n'en connaît pas les données les plus fondamentales (auteur et titre).

Pourtant, objectera-t-on, le travail de classification présentait déjà les caractéristiques de l'indexation matière. Classer les livres de biochimie ensemble en 574.192 (Dewey), c'est déjà, par le fait de rassembler en un même lieu tous les documents qui traitent peu ou prou de la même matière, une sorte d'indexation : puisqu'on sait vers

où diriger ses pas pour retrouver à coup sûr un document, on n'a pas besoin de renseignements complets pour être assuré de retrouver ce qu'on cherche. De même, la cote, si elle reflète, puisque parfois en relation avec la taxinomie, le sujet, doit suffire. Trois raisons pourtant justifient la nécessité de l'indexation matière :

1] On ne fait pas des recherches directement dans les rayonnages, même si ceux-ci sont en accès libre. L'abondance des collections l'interdit.

2] La classification est un travail bibliothéconomique qui ne sert en principe qu'au bibliothécaire et qui intéresse principalement l'organisation interne de l'espace disponible et du travail à effectuer. C'est une interface sommaire dont l'utilisateur n'a pas en théorie à tenir compte¹.

3] La cote, bien que potentiellement significative du contenu d'un document, ne renvoie pas à ce dernier, rappelons-le, mais à l'emplacement géographique (spatial) où il est rangé. En un sens, on peut dire qu'elle n'a en fait rien à voir avec lui : on attribue un livre à une place et non le contraire. C'est pour cette raison qu'une cote, même excellemment construite, est toujours contestable lorsqu'un document a à voir avec plusieurs disciplines : si un livre traite de plusieurs sujets, il n'y a cependant qu'un seul emplacement où, physiquement, il puisse se trouver. De là le caractère primaire de la cote en tant qu'indexation.

On aura donc besoin, pour rendre possibles les recherches documentaires, de transférer certaines indications du document vers le catalogue. Ces renseignements, dans leur forme et dans leur contenu, doivent obéir à quelques règles :

1] Ils devront rendre compte des contenus des ouvrages possédés et avoir valeur d'échantillon représentatif.

¹ Tout ce que l'utilisateur connaît est, par exemple, « biochimie ». C'est le système qui doit lui fournir le renseignement « 514.192 » ainsi que la localisation. Dans un système idéal, à partir d'une information fragmentaire, on reçoit une liste de références et une localisation, sans passer par le stade de la classification qui doit rester pour ainsi dire en interne. On ne perdra alors pas de vue que « 514.192 » est strictement équivalent à, par exemple, « deuxième travée à gauche ».

2] Ils ne devront pas déborder des cadres exigés pour qu'une recherche se déroule. Ceux-ci, on le conçoit sans peine, intéressent principalement une normalisation matérielle des formats aussi bien informatiques que manuels.

3] Leur nombre et leur importance ne devront pas être un obstacle à une recherche simple et efficace. Une information pléthorique et qui se disperse entraîne l'utilisateur dans un labyrinthe de références, tandis que quelques notions judicieusement choisies l'aident à s'y retrouver.

Quelle qu'en soit leur forme (fichier papier ou informatique), les informations que l'on choisit de reporter vers les catalogues font que tout le travail scientifique est déplacé de la chose même (les fonds) vers un simulacre (le catalogue) qui en est un reflet exact bien que simplifié.

A une mesure purement quantitative des fonds s'adjoint alors une évaluation qualitative, par ce travail de dépouillement des documents avec ses différentes étapes qui, pensons-nous, donne à la bibliothéconomie sa véritable dimension scientifique.

1] Théorie de la représentation.

Toute mesure et toute représentation de quelque objet que ce soit reflète cette idée que l'intérieur de la chose, l'inaccessible par essence, est extériorisé en un reflet indépendant, quantifiable et, pour le point qui nous intéresse, matière à travail et traitement, selon "... l'universel argument de la raison, qui veut que l'extérieur soit l'expression de l'intérieur..."¹.

Cependant, deux stratégies s'offrent au scientifique lorsqu'il s'agit de connaître une chose dans son essence. Soit on aborde la chose de son intérieur (l'ouverture des corps), et on a une vue tout ce qu'il y a

¹ Hegel. *Phénoménologie de l'esprit*, éd. Aubier, traduction Lefebvre, p. 274 (pagination originale).

de directe sur son intimité, au risque de parfois perdre le phénomène à étudier. Soit on s'arrange pour obtenir un substitut représentatif, un échantillon qui évitera toute destruction accidentelle de la chose (la méthode graphique) : on essaie de représenter l'intériorité ultime de cette chose en une extériorisation représentative qui désignera les propriétés intimes. L'imagerie sera alors au centre d'un système de pensée qui considère qu'on ne peut pas, de toute façon, accéder au coeur des choses : ce qui est inaccessible par définition, ou ce qu'on détruit à force de vouloir le comprendre.

A] L'ouverture des corps : l'approche « vivisectionniste ».

C'est pourtant qu'il faut ouvrir les corps pour accéder à l'essentiel, ce qui seul compte, l'intérieur où la connaissance peut seulement se développer. L'extérieur ne compte pas, car ce qui entoure n'est pas révélateur (la peau, l'enveloppe), et il faut donc éliminer le sac pour accéder à la connaissance. D'ailleurs, « La philosophie générale a précipité le mouvement et lui a donné son accord : elle ne manque de condamner le phénoménisme (méfiez-vous des données premières, voire, ne cédez pas à la tentation!), porteur de fruits amers, tels le misérable empirisme et le relativisme qui l'accompagne comme son ombre. Le sensible est dévalué au bénéfice de l'intelligible (l'être), stable, sûr, quasi éternel, ce dont tout le reste dériverait.»¹

C'est ainsi une sorte de tradition philosophique et scientifique qui prétend aller « à l'essentiel », c'est-à-dire à l'intérieur de la chose pour la connaître. Une fois l'enveloppe éliminée, le phénomène se déploie dans toute son ampleur, se dévoile enfin. On n'aura donc d'autre solution que celle d'ouvrir, d'analyser l'objet qu'on se propose d'étudier, d'aller en son intimité trouver les renseignements recherchés.

¹ François DAGOGNET, *La peau découverte*, collection Les empêcheurs de penser en rond, p. 21.

Car la connaissance, c'est un fait, se cache à l'intérieur des choses; son accessibilité se trouve même entravée par un emballage qui, chargé de protéger le coeur sensible du phénomène, empêche par là qu'on puisse en avoir une vision immédiate. Il s'agira d'éplucher, de débiller, d'évacuer ce qui gêne; à ce prix, lorsqu'on aura une vue directe et la possibilité enfin d'agir sur la chose même, la science atteindra son but.

Deuxièmement, les techniques d'analyse seront fondamentalement orientées vers la brisure du phénomène (comme le terme d'analyse le laisse clairement entendre). Il faudra ainsi résoudre une entité complexe, qui ne se laisse pas approcher telle quelle, en ses constituants simples. Par là on sépare ce qui est intéressant du rebut, l'enrobage dont on ne s'occupera plus, et on accède à une compréhension plus fine; comment comprendre autrement la matière, les molécules complexes ou les corps vivants ? Il faut atteindre le niveau de l'élémentaire qui sera plus représentatif, plus explicatif que le tout dont il rend compte de façon ultime.

C'est ainsi que la dissection pure et simple, par ailleurs, a longtemps été le moyen privilégié de faire avancer la connaissance en science. Lorsqu'on se trouve devant un phénomène à étudier, l'expérimentation la plus immédiate que l'on puisse trouver est en effet de briser le phénomène en ses constituants simples et d'examiner chaque relique ainsi obtenue. La physiologie, par exemple, ne pense pendant longtemps qu'en termes de vivisection, que par cette approche vivisectionniste dont nous reprenons quelques aspects. C'est pourtant, ici, au moment même où l'on veut connaître la chose que par cette méthode on détruit ce qu'on prétend étudier : la vie, l'organisation des organes au niveau supérieur.

La matière inerte n'échappe pas non plus à ce schéma. Les corps composés dont on analysera les constituants élémentaires perdent à ce niveau les propriétés qu'ils ont acquises à l'échelon supérieur de

l'organisation. En revanche, il est vrai qu'on saura enfin de quoi elle est faite. Mais à quel prix ? Une fois la chose détruite, on ne peut plus rien lui faire dire.

L'intérieur n'apparaît en outre que trop souvent inaccessible, tout simplement, à l'investigation simple de l'homme de science. On se tournera alors vers une représentation de la chose qui en possédera les caractéristiques les plus marquantes.

B] La stratégie du détour.

C'est ainsi qu'il faudra trouver une tactique pour atteindre l'intérieur de la chose, qui reste à connaître, sans pour autant avoir une approche destructrice et ne pas par là briser ce qu'on prétend étudier. Déjà au XIX^e siècle, des tentatives ont été faites pour adapter à la science la photographie naissante, trouver des moyens de transférer vers ce qui est déjà plus qu'une mesure un phénomène inaccessible. On pensera bien sûr, pour ce qui est de la physiologie, aux expérimentations de Marey en vue de mesurer le pouls : à une expérience barbare car traumatisante (l'introduction dans la veine d'un tube en «T» dont l'extrémité libre reproduira directement les mouvements du sang dus à la pression cardiaque), il substitue un dispositif basé sur la démultiplication de la pulsation de surface et le transfert sur un rouleau de l'information, sous forme de graphiques. On a donc ici à la fois une mesure utilisable car inscrite de façon permanente, mais encore un transfert graphique de l'intérieur du phénomène (les pulsations cardiaques) vers une extériorité exploitable, vers un support permanent à partir duquel le renseignement pourra être analysé, et ce qui est le plus important, reproduit.

Cette entité de substitution, une image du phénomène qui est bien plus qu'une mesure, participe de la stratégie du détour¹, qui bientôt envahira les méthodes scientifiques jusqu'à une quasi-exclusivité. C'est en effet qu'on ne veut plus accéder directement à la chose, qu'on comprend que l'enveloppe, qui apparaissait comme inintéressante, sert non seulement à protéger ce qu'elle entoure, mais en est de plus hautement représentative.

On aboutit donc à une entité de substitution qui pourra supporter le traitement scientifique d'analyse, et pour laquelle il n'y ait pas de danger de destruction possible, puisqu'on n'y a pas accès. Bien plus qu'une mesure, une image ainsi obtenue équivaut à une représentation, et s'il y a possibilité de travail scientifique sur ou à propos de cet objet, alors se profile à l'horizon la possibilité que l'être intérieur de la chose même, quel que fut le procédé par lequel il y est arrivé, s'est faufilé de l'invisible vers le sensible et du sensible à l'intelligible. A ce prix seulement il peut être saisi par la pensée.

Le rôle de la représentation, en science, est ainsi loin d'être négligeable. C'est par une mesure représentée graphiquement (la raison graphique), et qui n'est plus simplement quantification, qu'on est le plus à même de déterminer l'être essentiel d'un phénomène. En ce sens, tout le travail scientifique à propos d'un objet d'étude consiste à le mettre à plat, pour ainsi dire, car l'intérieur d'une chose demeure un bastion inexpugnable. Car il y a plus : l'enveloppe qu'on négligeait, si elle vaut en elle-même pour donner des renseignements à propos de l'être, a quelque chose aussi à nous apprendre sur elle.

¹ Le détour est cette faculté qu'ont certains animaux (dont l'homme, à un degré supérieur) de pouvoir atteindre un but en lui tournant préalablement le dos; cette notion provient des expériences sur l'intelligence des animaux. Le meilleur tenant de cette stratégie est bien sûr Pavlov, qui étudia la cérébralité dans la salive.

C] La raison graphique.

Il s'agira donc de déplier le phénomène, de faire remonter à la surface ce qui était caché dans l'inaccessibilité de la profondeur. Qu'on pense par exemple à l'expérimentation médicale, et à l'imagerie qui y est associée; les derniers progrès de la médecine, en fait toute l'histoire de cette discipline depuis la naissance de la clinique visent à extérioriser, sans ouvrir les corps, la maladie ou le syndrome à traiter. L'imagerie (la scintigraphie, la radiographie, la tomographie¹) ont pour but de remplacer une expérience qui peut parfois être vécue comme traumatisante par une décision qui fait intervenir une extériorisation du phénomène anormal en cause. C'est par exemple la prise de sang, que l'on effectue : une analyse d'un tissu organique affleurant tout en étant caché dans l'intériorité du corps informera tout aussi bien de la pathologie qu'une opération qui visera à aller directement voir ce dont il est question, au risque de l'aggravation de ce qu'on voulait précisément soigner. Cependant, on trouvera d'autres moyens d'accéder au caché sans même opérer de prise de substance. C'est la radiographie, par exemple, qui donnera une image fidèle et directement interprétable.

Il s'agira alors de faire passer un phénomène de profondeur à la surface, voire d'oblitérer la troisième dimension pour obtenir une image directement lisible de ce qu'on ne veut pas directement atteindre. On déploiera ainsi la profondeur, et la surface sera alors la seule dimension valable où les investigations pourront se faire. Point n'est besoin d'accéder directement à la chose même, le substitut graphique sera parfait pour les buts recherchés, et le passage de l'intérieur à l'extérieur, en niant pour ainsi dire le cœur des choses, s'accomplit véritablement : de l'extérieur à l'extérieur. Et là où il y avait encore une dimension cachée, là où l'extérieur n'était que représentation d'une

¹ Ce sont des techniques basées sur l'introduction dans le corps malade de substances radioactives dont le cheminement dans l'organisme, décelé, informera sur les zones à traiter, ou dont l'absorption par certains organes renseignera sur les pathologies.

réalité ontologiquement plus riche (le divers du phénomène sous-jacent), on oppose un déploiement total et unidimensionnel qui ne laisse rien dans l'ombre et ne réfère qu'à lui-même.

Naturellement, l'expérimentation scientifique en sera facilitée, et comme favorisée, puisqu'il n'y a plus besoin d'interpréter ce qui est représentatif du phénomène, mais qu'il s'agit désormais de lire directement ce qu'on est chargé de connaître. L'être se laisse ainsi pleinement appréhender dans ce qui est, précisément, une *manifestation*.

2] Le livre, espace de représentation.

Loin des préoccupations de la physiologie, le livre reprend pourtant, dans le devenir de ses différentes manifestations, le schéma du passage de la surface à la profondeur. Enfouie dans l'inaccessibilité du volume, l'information qu'il s'agit de débusquer empruntera le chemin de l'extériorisation, de même que cet objet, à travers l'histoire de sa forme et de la façon dont on peut réagir face à lui, pour l'appréhender, le ranger, en gérer l'accumulation, reprendra ces considérations.

Le livre, volume en trois dimensions formé d'objets en deux dimensions (les pages) est le lieu pour ainsi dire normal où l'écriture se déploie; bien qu'il nous apparaisse comme naturel, dans sa forme et dans son contenu, il s'agit pourtant de quelque chose qui possède une histoire; à ce titre, son aspect si familier n'est donc pas *évident*.

A] La forme matérielle.

Dans sa forme, tout d'abord, le livre rappelle, par le passage du *volumen* au *codex*, un dépliage, du rouleau vers la surface plane. On aura dans cette transition non seulement une quantité d'information

susceptible d'être inscrite sur cette surface qui augmente (d'autant plus que pour des raisons de conservation, l'écriture n'utilisait qu'une seule face des rouleaux), mais encore une facilité d'utilisation accrue, en raison de la configuration du *codex*, qui, notons-le, peut être posé à plat, au lieu que le rouleau doit être tenu des deux mains pour être consulté.

La page, la plus petite unité représentative du livre, est un espace plan qui est représentatif de cet état de fait, bien que le nombre parfois élevé des pages d'un ouvrage fasse effet de profondeur; elle reste toutefois un phénomène qui offre un accès instantané à ce qu'il fallait auparavant dénicher *dans* le rouleau.

Dans ses différents avatars matériels, le *codex* exprimera alors une remontée de l'information de la profondeur vers la surface. C'est tout d'abord la page de titre qui, migrant de l'arrière vers l'avant, propose immédiatement à la vue des informations significatives et qu'on qualifierait aisément aujourd'hui d'indispensables qu'il fallait aller chercher en fin de volume (titre, auteur, éditeur...).

D'autres innovations ont fait, au fil des siècles, que bien souvent il n'est plus nécessaire d'ouvrir un ouvrage pour en déceler le contenu. Les couvertures actuelles en sont un bon exemple, qui non seulement reprennent le titre, l'auteur, et à des fins publicitaires (mais aussi hautement représentatives) la maison d'édition, mais encore, le plus souvent, présentent en plus une illustration, qui décrit, de près ou de loin, la teneur du texte imprimé.

Rien n'y fait cependant : on continue à parler de «volume» pour qualifier un objet qui est pourtant passé d'une profondeur à une surface, l'une étant pour une large part significative de l'autre.

B] L'information intérieure.

Ce qui importe dans le livre, dira-t-on, reste malgré tout l'intérieur, ce qui à proprement parler doit être lu : l'information, ou ce qui est inscrit. Cette information, qui est pour ainsi dire dissimulée dans la profondeur du livre, *volumen* ou *codex*, empruntera des voies détournées pour se révéler à l'extérieur de ce qui la contient.

On remarquera qu'elle se présente, à son origine, sous une forme condensée : les différentes abréviations des manuscrits médiévaux montrent qu'un texte, qui eu égard aux coûts des supports d'écriture, restait à tous points de vue précieux, ne se donnait pas sans peine à qui voulait bien s'y intéresser. L'invention de technique permettant d'inscrire sur une surface égale une information non condensée et qui pourra être appréhendée sans compétence particulière est déjà une forme d'extériorisation; car on avait ici une forme de dissimulation du texte au sein même de la surface du papier ou du parchemin qui en entravait une compréhension immédiate.

A cet égard, l'imprimerie est une sorte de rationalisation de l'écriture, elle fournit un bon exemple du passage vers la lisibilité et le dépliage de l'information inscrite. On a ainsi des procédures de normalisation, au travers de la hauteur en ligne des caractères de plomb utilisés ou de leur chasse¹, qui sont déterminées pour obtenir un nombre précis de caractères par ligne et de lignes par pages.

Enfin accessible directement, l'information qui reste tout de même à l'intérieur accède aussi, par quelque moyen, à une expression extérieure. Les reliures, qui servent originellement à protéger le livre, reçoivent des renseignements qui rendent compte du contenu de l'ouvrage. Le titre, qui est en quelque manière significatif, le nom d'auteur, dont les possibilités informatives ne doivent pas être négligées,

¹ La largeur des caractères. Le crénage consistera à faire varier l'espacement des caractères pour obtenir une justification : un alignement esthétique des fins de lignes sur une page.

le nom d'éditeur enfin, qui indique parfois à quel genre d'oeuvre on a affaire.

Quant à la "quatrième de couverture", elle reprend le plus souvent des informations (le prière d'insérer) qui étaient jadis imprimées sur une feuille à part et glissée dans le corps de l'ouvrage. Pour le critique littéraire, il n'est ainsi même plus besoin d'ouvrir un livre pour en présenter un compte rendu fidèle, ce qui était tous comptes faits le but premier du prière d'insérer.

C] Le rangement.

La façon dont on range les livres fait qu'on portera aussi des informations relatives au contenu sur l'extérieur des livres dans l'exacte mesure où, devant retrouver un document, il faudra être capable de le localiser, sinon d'un coup d'oeil, du moins assez rapidement.

Que ce soit dans les bibliothèques ou ailleurs, la façon pour ainsi dire naturelle de ranger les livres (celle qui vient à l'esprit en premier) est de les disposer la tranche visible, face à l'oeil. On aura donc l'idée d'y reporter un signe distinctif, tel qu'on ne puisse confondre deux ouvrages, comme le titre et l'auteur. Dans les bibliothèques, on y apposera aussi la cote, et si cette dernière est en relation avec un quelconque système taxinomique, il y a déjà là une sorte d'extériorisation du contenu; sauf pour une lecture exhaustive, on serait tenté de dire qu'il n'est désormais même plus nécessaire de sortir le livre du rayonnage pour en appréhender le contenu; on retirera de ce genre de consultation des renseignements certes incomplets, mais utilisables.

Cette immédiateté de la vision, le livre visible par son dos, n'est cependant pas la première méthode qu'on a expérimentée, et la façon dont on range les livres sur les rayonnages reprend aussi l'histoire de l'extériorisation de l'information : d'abord à plat sur des tables, puis la

gouttière face au lecteur (avec toutefois le titre qui y était notifié), enfin vu de dos, le livre, à chaque fois, gravit un degré dans l'extériorisation de son contenu au travers de son titre. Mais il s'agit de lire, et finalement, d'ouvrir le livre : dans ce cas précis, on ne peut pas se permettre de ne pas « ouvrir les corps », et il faut bien reconnaître que, exemplaire par exemplaire (au cas par cas), les documents ne se laissent pas appréhender par l'extérieur seulement. L'effet de masse retourne toutefois le problème, de l'exemplaire singulier vers la totalité de l'existant; et si on considère les collections dans leur ensemble comme une entité unique et indivisible (ce qui est le cas en bibliothèque), alors le problème se retrouve : on ne peut accéder à cette totalité, il faut un substitut, une image fidèle de ce qu'il y a dans les fonds, reporté sur l'endroit où il est le plus logique de le trouver : le catalogue.

Dans les bibliothèques (les magasins), on aura donc tendance à faire en sorte que le livre (les documents) soit visible sans trop d'efforts...

Le livre, qui est dans sa forme et son organisation immédiatement abordable, tout du moins pour une bonne partie de l'information qu'il contient, se trouve à nouveau enfoui, du fait de l'accumulation, dans la profondeur de l'inaccessible : les rayonnages des magasins des bibliothèques, ou la multiplicité des références possibles. Il faudra alors que le bibliothécaire mette en place des procédures qui permettent de se retrouver dans le foisonnement des collections.

3] L'analyse du document : l'indexation matière comme représentation.

Se pose alors la question de la façon dont le catalogue pourra ainsi représenter de façon scientifique ce qu'il est avant tout chargé d'évaluer. Car l'évaluation matérielle (le standard ISBD), interface sommaire, ne recense que des données matérielles, qui valent évidemment pour quantification, mais qui ne sauraient représenter des renseignements valables pour un lecteur (à moins qu'on veuille retrouver tous les documents comportant N pages, ou qui mesurent X centimètres). Si on suppose alors qu'un ouvrage doit être retrouvé par son contenu, il faudra donc une représentation de la totalité de l'existant qui ne laisse dans l'ombre aucun des aspects les plus importants de ce qu'il faut décrire.

Sans tomber dans la casuistique la plus pointue, il faudra une certaine acuité de l'analyse documentaire, pour que correspondent à la fois les contenus réels décrits, la cotation (si elle est en rapport avec les classifications, et il faut par quelques cotés qu'elle le soit), et les langages communs qui représentent la première chance de contacts entre les utilisateurs et les bibliothèques.

Quelle différence y aura-t-il pourtant entre les classifications, et leurs extensions bibliothéconomiques, et l'indexation matière telle qu'on la conçoit habituellement ? Les différentes classes retenues pour ranger les documents peuvent aussi éventuellement servir à retrouver ces documents, puisqu'elles sont attribuées en fonction de leurs sujets. Mais on commettra alors une sorte de faute scientifique en prenant un point d'accès physique pour point d'accès intellectuel. En effet, la cote telle qu'elle se présente est habituellement un point d'accès matériel : il s'agit de ranger des documents dans des emplacements qui auront été organisés préalablement. Or, on recherche surtout un moyen, par l'indexation matière, de retrouver intellectuellement ce qu'on cherche.

Parfois même, on n'aura pas besoin d'accéder physiquement au document, mais la simple connaissance de son existence suffira. On donnera donc au document des descripteurs qui permettront non seulement de le retrouver dans la bibliothèque, mais aussi, sans avoir besoin de s'y référer directement, de construire un véritable travail de science (la bibliographie).

A] L'indexation libre.

Des descripteurs seront alors attribués à un document, c'est-à-dire des mots ou expression qui vaudront représentation de la totalité de ce qu'ils sont chargés de décrire, et par lesquels on pourra retrouver, dans les catalogues, ce vers quoi ils renvoient. La façon de choisir ces descripteurs, qu'on dira aussi être des mots matière, variera d'une bibliothèque à une autre selon l'effet recherché, et lorsque l'on veut donner des points d'accès à un document, quel qu'il soit, on peut toujours procéder de plusieurs façons.

La plus simple des méthodes possibles est d'attribuer de façon tout à fait libre des mots matière puisés dans le vocabulaire courant. On rangera un traité de géométrie sous la catégorie intellectuelle « géométrie », si besoin en augmentant la précision, et l'utilisateur interrogera le catalogue avec son expérience simple de lecteur.

Bien sûr, s'il le faut, des catégories générales sous lesquelles viendront se ranger plusieurs types de documents pourront être créées, une des plus simples étant le genre : on parlera de philosophie, de roman, et à l'intérieur de cette classe, on distinguera entre par exemple roman policier et roman épistolaire.

On considérera ici que le travail d'indexation matière, travail bibliothéconomique, ne doit pas transparaître pour l'utilisateur qui doit lui rester absolument étranger, et avoir de la bibliothèque une utilisation évidente. Au besoin, un système de renvois étoffé fournira des

passerelles simples d'emploi entre ce qui a été fait par le documentaliste et qui peut représenter une construction élaborée et l'inexpérience de l'utilisateur.

Cependant, l'extrême simplicité de cette façon de procéder ne réussira pas à rendre compte de la complexité de ce qui existe. D'une part on sera obligé de limiter, en fin de compte, le nombre de ces descripteurs, qui sans cela augmenteraient sans cesse, car sans autre limite que le vocabulaire courant, d'autre part la spécialisation de certains fonds interdit qu'on les décrive de façon trop superficielle : à ce compte, à vouloir faire excessivement simple on perdrait des lecteurs préoccupés de lectures trop pointues. Enfin, insistons-y, le bibliothécaire n'étant pas lui non plus un spécialiste, on aura besoin de guides d'indexation qui lui donneront des indications afin de faciliter son travail.

B] Le vocabulaire contrôlé.

Le bibliothécaire chargé de produire des points d'accès aux documents aura alors à sa disposition un certain nombre d'instruments qui permettent de rationaliser les procédures et d'organiser le chaos qui ne manque pas de se produire si on laisse les choses aller trop loin. En effet, l'accumulation des fiches de renvoi et des catégories d'indexation augmentera le volume des fichiers et des catalogues, et entravera ce même travail d'indexation en multipliant le nombre des points d'accès, rendant par là la vérification de l'existant difficile. Deux types d'outils, les thesaurus et les listes de vocabulaire contrôlé, viendront alors aider à cette tâche et fourniront pour ainsi dire des index pour les index, en même temps qu'un intermédiaire entre la demande et l'offre. Le travail reste fondamentalement identique à ce qui se fait en indexation libre, mais il faudra toutefois acquérir les techniques qui permettent de se servir de ces instruments.

a) Les listes de vocabulaire.

Les listes de vocabulaire contrôlé, du type de celle que fournit la cellule nationale de coordination de l'indexation matière proposent une indexation dont le niveau de structuration est très relâché. Il s'agira de prendre, dans un ensemble fini, un item représentatif du document qu'on doit décrire. Si rien dans la liste ne peut raisonnablement correspondre au cas précis qu'on a devant les yeux, des règles strictes de construction permettront, pour un document donné, d'affecter le descripteur qui convient à partir de termes susceptibles de générer cette composition. Enfin, si la construction n'est pas possible, on pourra, dans certaines limites très étroites, proposer l'ajout du descripteur idoine à la liste. La représentativité de l'indice matière s'appuie donc sur une description précise des contenus des documents, description produite *a priori* par les personnes chargées de gérer la liste de vocabulaire contrôlé, et potentiellement perfectible *a posteriori*. S'il suffit parfois de reconnaître l'unicité au sein de la multitude, des problèmes peuvent cependant survenir lors du travail d'indexation.

En effet, les règles d'indexation et de construction des «vedettes matière» seront parfois difficiles à appréhender car trop complexes. Certains termes (les vedettes) sortent de la masse pour être différenciés en tant qu'éléments de construction : cette façon de faire les caractérise, puisqu'ils deviennent, en plus de descripteurs de base, des éléments d'expressions plus complexes qui ne sont pas placées sur le même plan conceptuel. Ces éléments ne sont pas, au sein de la série principale, clairement identifiés en tant que tels. D'autre part, la série entière des éléments simples tend naturellement à grossir à mesure que des références nouvelles se produisent. La bibliothèque étant un lieu où se développe essentiellement une gestion de la nouveauté, ces listes de vocabulaire qui sont principalement élaborées par addition simple de descripteurs sont condamnées à devenir monstrueuses. Enfin, leur

structuration très lâche (deux niveaux principaux se détachent surtout) fait que les constructions ne sont pas favorisées, ce qui renforce le caractère surabondant de ces listes, et la difficulté, comme s'il s'agissait de vocabulaire libre, de vérifier l'existant quand on veut produire du nouveau. D'ailleurs, quand la liste contrôlée devient trop fournie, elle se rapproche d'autant de l'indexation libre.

b) Les thesaurus.

Un thesaurus est un dictionnaire obligé de mots qu'on utilisera pour indexer un document. Contrairement aux listes de vocabulaire, la structuration de l'information y est très forte, et les différents niveaux conceptuels sont bien marqués. Les règles de construction des indices matière, généralement, sont claires et peu nombreuses, et une fois assimilées permettent une indexation aisée et cohérente (les exceptions, si le thesaurus est bien pensé, sont peu nombreuses).

Cependant, la différence principale qui peut exister entre les listes et les thesaurus tient à ce que cette structuration spécifique qui différencie entre plusieurs niveaux de description dans l'indexation permet de retrouver, dans le dépouillement des documents, une partie de ce que nous avons esquissé des classifications. Dans un cas, il s'agit en effet de retrouver dans une liste un élément correspondant à la réalité, et au besoin de créer cet élément. Dans l'autre, on essaiera de faire rentrer la réalité dans une case préexistante. On considérera alors que si la précision de l'indexation n'est pas absolue, la facilité de la reconnaissance des procédés par les usagers en sera grandement facilitée. Car à vouloir être trop précises, les listes de vocabulaire de type RAMEAU¹ en deviennent aussi trop contraignantes, à la fois pour le bibliothécaire et le lecteur. Trop pointues, elles empêchent parfois de retrouver le document recherché à partir de critères vagues; en fin de

¹ Répertoire d'Autorités Matière Encyclopédique, Alphabétique et Unifié.

compte, elles freinent ce qu'elles sont chargées d'avantager. Le thesaurus, en proposant des spécifications moins strictes (mais tout aussi rigoureuses), permettra alors d'indexer de façon quasi libre, pour peu qu'on le considère, si l'on se trouve dans un système informatique, comme un moteur interne de références, et qu'on crée des liens en nombre suffisant.

C] Le dépliage du catalogue : les formats informatiques.

Les fichiers papier possèdent certains avantages indiscutables dont le moindre n'est pas de permettre une consultation multi-utilisateurs, étant donné le coût des stations de consultation informatique. Mais la représentation générale qu'ils offrent des fonds reste, on s'en doutera, un phénomène tridimensionnel, puisqu'il s'agit de fiches cartonnées mises les unes à la suite des autres et rangées dans des tiroirs et par là d'une mesure des fonds qu'il s'agira alors de mettre à plat pour qu'enfin la profondeur des magasins soit directement accessible depuis l'extérieur et n'offre plus d'aspects cachés.

La grande chance des bibliothèques a été de pouvoir presque immédiatement se servir de l'outil informatique en tant que moyen d'accès aux documents, de mise à plat des catalogues, qui, sous format informatique, deviennent des fichiers unidimensionnels bien plus intuitifs d'accès que leurs prédécesseurs sur papier¹. Car les fichiers papier sont, eux aussi, à accès séquentiel : quelles que soient les méthodes d'accès retenues pour les recherches en catalogue, il faut tout de même les effectuer séquentiellement, fiche après fiche, pour accéder enfin à ce qu'on désire trouver, au lieu que l'informatique produit en quelque sorte un accès direct sur l'accès direct.

¹ Aussi fine que soit l'épaisseur de ces fiches cartonnées, leur accumulation pose parfois un véritable problème d'espace, et aussi, il faut bien le dire, produit un certain découragement lorsqu'il s'agit de parcourir des fichiers de taille monstrueuse dont les composants ne sont pas toujours aux mêmes normes.

En effet, le catalogue classique (sur fiches cartonnées) ne consiste guère qu'en une extériorisation matérielle et intellectuelle de ce qu'il y a dans les magasins, et dont l'essence même est cachée au lecteur comme au bibliothécaire; il faudra aussi faire remonter à la surface ce qui reste enfoui dans la profondeur des collections.

D'où, avec l'informatique, une recherche plus pointue, une mise à la surface de ce qui reste caché la plupart du temps (les fiches dans les tiroirs), mais aussi, il faut le noter, une façon de cacher ce qui est visible : le catalogue informatique, inscrit électroniquement sur un support non directement lisible, a besoin d'une interface (la solution logicielle) pour être consulté. Ce qui est une façon de cacher l'entièreté du travail d'indexation à l'utilisateur, est aussi une façon de lui donner des moyens accrus de mener ses consultations.

Tous les formats d'enregistrement informatique, toutefois, ne sont pas équivalents, ni dans leurs structures internes, ni dans leurs devenirs et leurs utilisations possibles.

1] Les formats .DBF classiques.

La première façon de copier des fichiers papier sous forme électronique consiste à les structurer sous forme de champs de bases de données classiques, à structure .DBF (**D**ata **B**ase **F**iles) : à chaque information, de chaque type, correspond un champ précis, c'est-à-dire une structure où ranger l'information qui reste la même pour chaque type identique d'information. La structure classique d'un fichier .DBF et des champs qui le compose est définie par chaque type de champ en fonction des genres d'information qu'on va y inscrire (types numérique, date, caractère, logique...). On commencera ainsi par définir la structure dans sa totalité, et on y inscrira, à l'étape suivante, les données qui devront y figurer. On obtient donc une structuration de l'information assez forte (chaque élément est rangé dans la case appropriée), dont les possibilités de consultations pourront être augmentées par les fichiers

index (simples et multiples) qui seront générés à partir de la base de données existante.

2] Difficulté des échanges.

Mais les fichiers .DBF et les SGDB classiques possèdent de grands inconvénients qui peuvent paralyser le travail documentaire lorsqu'il s'agit de gérer une multitude de documents. Les informations ne sont en effet pas facilement exportables telles quelles. Etant donné la diversité de l'enregistrement des informations générée par les différents SGDB, il faudra à chaque fois que l'on veut communiquer une série d'information, utiliser soit des systèmes puissants pour transférer d'un format dans un autre, soit des structures intermédiaires (fichiers .SDF) qui assureront une passerelle entre l'ancien et le nouveau. Chaque type de champ devra ainsi être enregistré dans un fichier séparé, avec les informations qui s'y rapportent, et la base de données être recomposée dans son intégralité. D'où la possibilité d'erreurs dans la transmission, de non-correspondance entre des champs et des données (plus inquiétante), ce qui peut induire des erreurs graves lors de la reconstitution des notices, et une illisibilité des catalogues ainsi obtenus. Et ce qu'on voulait favoriser, les échanges et la simplicité du travail, se trouve par là empêché.

3] Unimarc et ISO 2709

La solution Unimarc¹, langage documentaire qui permet à la fois la description bibliographique (ISBD) et l'indexation matière, est une tentative apportée à la solution de ce problème des échanges.

Dans les protocoles d'échanges menés sous ce format, chaque notice est envoyée telle quelle et entièrement, grâce à la norme ISO qui en est à la base. Le logiciel destinataire n'a pas à recomposer chaque champ puisque les codes de ces derniers sont inclus dans l'envoi et

¹ Universal machine readable cataloguing.

dans la structure de la notice. D'autre part, alors qu'avec un SGDB classique des enregistrements vides (non renseignés) sont tout de même envoyés, les échanges avec Unimarc sont plus économiques, puisque la totalité de la notice est transférée, et seulement elle.

De plus, Unimarc, outil de catalogage matériel, inclut dans ses zones standard un large éventail de possibilités de description intellectuelle du document ainsi catalogué. Au lieu qu'avec un SGDB classique il faudra construire soi-même la structure entière de la base que l'on veut créer (et tant pis si l'on oublie des renseignements), la norme ISO qui sert de fondement à Unimarc prévoit en principe tous les cas de figure. On pourra ainsi considérer qu'en plus d'un format d'échange performant, Unimarc se comporte comme un langage documentaire de dépouillement, puisque aussi bien il prévoit de plus la gestion des autorités.

On se trouvera ainsi devant une représentation pointue de ce qui peut être possédé par une bibliothèque, représentation qui possède tous les caractères de scientificité voulus, en ce sens qu'elle est une extension manipulable de la mesure des collections, une image fidèle et facilement reproductible dont on pourra extraire de façon pertinente l'information.

Conclusion

Bien que, il faille l'avouer, cette constatation prenne des chemins détournés pour s'exprimer pleinement, l'histoire du livre de même que celle des bibliothèques traduit une surdétermination de l'invasion de l'extérieur par l'intérieur, de la surface par la profondeur. La représentation, en tant que mise à plat du phénomène étudié et négation de sa profondeur, trouve ainsi dans le livre une perspective privilégiée; toute la stratégie du détour consiste à représenter l'intérieur

inaccessible par un morceau choisi qui extériorisera ce qu'on ne peut pas voir, qui rendra visible l'invisible. Cette représentation possédera parfois une réalité plus assurée que celle du phénomène dont elle est chargée de rendre compte¹.

L'indexation et le travail documentaire pourront être pleinement considérés comme un travail scientifique : ils consistent à échantillonner une collection (la mesure), et à en garantir une représentation par le passage de l'intérieur à l'extérieur et l'invasion de la surface par la profondeur; ce qui était caché devient visible, ce qui était inaccessible est propulsé sur le devant de la scène.

On observera alors le renversement conceptuel qui est à l'oeuvre ici : alors que pour la cotation d'un fonds il s'agit de partir d'une construction intellectuelle pour la plaquer sur le réel-matériel, on part ici du document en lui-même, de façon matérielle, pour en proposer une image, un reflet intellectuel. L'utilité de cette démarche est fondée par le fait que parfois il n'est pas utile d'avoir un contact immédiat avec la source originale : et le dépouillement des catalogues doit suffire.

A ce prix on saisira alors tout ce que les livres peuvent représenter en tant qu'objets de science, et tout ce que l'accumulation en tant que telle (la bibliothèque) peut présenter de scientifique.

¹ C'est le cas pour certaines disciplines qui s'occupent d'«objets» plus conceptuels que véritablement réels, comme le gène, l'électron ou même l'inconscient.

CONCLUSION

La bibliothéconomie représente, par les différentes occupations qui sont produites en son sein, une mise en relief de l'activité scientifique en général. La raison graphique, l'invasion de l'extérieur d'un phénomène par son intimité profonde, y est peut-être autant représentée que dans une autre discipline scientifique, par la forme des matériaux qui sont rassemblés en ce lieu, par l'accumulation elle-même et la façon dont on devra en rendre compte. On aura donc en bibliothéconomie un résumé assez valable de ce qui se passe ailleurs en science, des méthodes et procédés qui sont à l'honneur aussi bien dans la physiologie (la médecine), que dans la chimie.

Mais on n'a ici pour ainsi dire que les aspects que le monde des bibliothèques a empruntés à d'autres formes de connaissance qui sont peut-être moins analytiques, plus productives en termes d'accumulation des savoirs et de progrès dans la connaissance. C'est que les bibliothèques ne sont, dira-t-on, que le réceptacle de ce que d'autres produisent, dans la science ou dans d'autres domaines (la littérature, les arts graphiques, la musique et le cinéma enfin), un endroit commode pour stocker la connaissance, où l'on viendra, en quête de référence, rechercher de quoi produire de la nouveauté à partir de l'ancien. Cette vision de la bibliothèque est admise à peu près par tous ceux, bibliothécaires ou autres, qui travaillent dans ce domaine où la conservation du patrimoine constitue le plus souvent le *nolle prosequi* de la profession. D'autres activités dont nous n'avons pas rendu compte

ici (les acquisitions, la conservation et la gestion des fonds anciens, la bibliographie) viennent de quelque manière corroborer cette vision des choses.

Cependant, on remarquera que les bibliothèques, en général, peuvent, elles aussi, produire des procédés qui possèdent tous les critères scientifiques voulus. La bibliographie, entendue comme l'étude et l'évaluation de séries particulières de documents, est peut-être ce que le monde de la bibliothéconomie a produit de plus scientifique; ayant défini un but (la production des catalogues), des méthodes et systématiques propres, elle pourra ainsi se constituer en discipline autonome et fournir au monde de la science la contribution particulière des bibliothèques à la formation de la connaissance. En se détachant d'une compréhension purement quantitative (accumulative) de ce qui fait la spécificité du fonds qu'il s'agit de faire connaître par la construction bibliographique, elle pourra développer des qualités conceptuelles qui amèneront des découvertes importantes. Encore faudra-t-il une appropriation de certaines des méthodes et procédures générales que la science a constitué.

Cependant, d'autres aspects du travail dans les bibliothèques requièrent une connaissance plus précise du monde scientifique. L'interrogation « on-line » des bases de données distantes, la consultation de références sur CD-ROM exigent, pour construire des stratégies d'interrogation, que l'on connaisse au moins les principales distinctions scientifiques, taxinomiques et intellectuelles, qui sont mise en oeuvre lorsqu'il s'agit de retrouver des références sur un sujet précis. La masse de celles-ci fera en effet que si on ne cible pas précisément les réponses que l'on désire obtenir, on se perdra dans une bibliographie trop fournie, par conséquent inexploitable. En l'espèce, le bruit entrave plus la recherche que le silence.

Ce qui fait peut-être la spécificité de la bibliothéconomie est cependant la relative liberté qu'on peut avoir lorsqu'il s'agit d'indexer ou

de trier des documents qui devront par la suite servir de référence. Alors que la science ne peut s'accommoder d'un manque, même bénin, de rigueur, la bibliothèque bénéficiera d'un certain flottement, qui pourra être toléré. On ne tiendra pas pour un manque de rigueur, dans une bibliothèque peu importante, le fait de rapprocher plusieurs classes de documents qui ne traitent pas exactement de la même matière. Dans le cas d'un livre qui traiterait de plusieurs sujets, on acceptera qu'il soit placé à un endroit en quelque manière incongru. Les vedettes matière et descripteurs choisis pour rendre compte d'un contenu intellectuel devront s'approcher le plus possible de ce qui est la réalité de ce contenu, mais si ce faisant, on perd le lecteur qui ne réussirait pas à retrouver le document ainsi indexé, on fera en sorte d'être moins exact et plus efficace. Car à force de précisions, il y aura toujours la possibilité pour un document de se perdre au sein de la multitude de ce qui existe. En conséquence, on tolérera des imprécisions (une sorte d'exactitude floue), pourvu que les accès aux documents soient toujours immédiatement perceptibles. L'efficacité de la communication, ici comme en science, est un facteur décisif de développement.

BIBLIOGRAPHIE

Adrien Baillet, *Vie de Monsieur Descartes*, Paris, La table ronde, 1992.

Yvon Bélaival, *Leibniz critique de Descartes*, Paris, Gallimard, 1978.

Jacques-Charles Brunet, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres...*, Paris, G. P. Maisonneuve & Larose.

Albert Cim, *Le livre*, tome IV, Flammarion, s. d. [ca. 1910]

François Dagognet, *La peau découverte*, Le Plessis-Robinson, Synthélabo, 1993.

François Dagognet, *Tableaux et langages de la chimie*, Paris, Seuil, 1969.

François Dagognet, *Réflexions sur la mesure*, Encre marine, 1993.

Robert Damien, *Bibliothèque et Etat, naissance d'une raison politique dans la France du XVII^e siècle*, Paris, PUF, 1995.

William Dampier, *Histoire de la science et de ses rapports avec la philosophie et la religion* (René Sudre, trad.), Paris Payot 1951.

Bern Dibner, *Heralds of science as represented by two hundred epochal books and pamphlets selected from the Burndy Library*, Norwalk (Connecticut), Burndy Library, 1955.

Georges Gusdorf, *De l'histoire des sciences à l'histoire de la pensée (Les sciences humaines et la pensée occidentale I)*, Paris, Payot 1966.

Etienne Gilson, *Discours de la méthode, texte et commentaire*, Paris, Vrin, 1987.

Martin Heidegger, *Qu'est-ce qu'une chose ?*, Paris, Gallimard, 1988.

Hegel, *La théorie de la mesure* [tiré de *La Science de la Logique*], Paris, PUF, 1970.

F. -C. Lonchamp, *Manuel du bibliophile français (1470-1920) : tome II : partie pratique ou bibliographique,... : volume second : tableaux récapitulatifs et systématiques*, Paris et Lausanne, Librairie des bibliophiles, 1927.

Henri-Jean Martin, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1958,1971.

Laurent Portes, *L'évolution des systèmes de classification bibliographique sous l'Ancien Régime*, Mémoire ENSB, 1990.

La classification dans les sciences, ouvrage collectif, Duculot, 1963.

Oeuvres complètes de René Descartes, éditées par Ferdinand Alquié, trois tomes, Paris, Bordas, 1988, 1987, 1989.

NB : Il existe un recueil atypique qui rassemble des communications diverses et éparses : *Congrès international des bibliothécaires et des bibliophiles tenu à Paris du 3 au 9 avril 1923, procès verbaux et mémoires publiés par Fernand Mazerolle et Charles Mortet*, Paris, Jouve éditeurs, 1925. On y distinguera plus particulièrement les interventions de MM. Paul Otlet et Louis Bultingaire, ainsi que les appels à la normalisation (déjà) des fiches de catalogue : une fois le plan de classement adopté, on s'est donc très tôt préoccupé de la rationalisation de la mise à disposition du public des fonds traités ainsi que de la possibilité des échanges internationaux.

Enfin, un ouvrage plus général et plus méthodologique retiendra notre attention : Mireille Védrine, *Bibliographie du livre ancien : guide des ouvrages de référence pour l'identification et le catalogage des livres anciens*, mémoire ENSB 1984.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
1] La question en général.....	1
2] Science et production documentaire.....	2
3] Le traitement du problème.....	7
La question des classifications en général .	11
1] Les taxinomies en sciences.....	13
A] Classifications internes.....	15
B] Classifications externes.....	17
C] L'exemple de la chimie.....	19
2] De la taxinomie en bibliothèque.....	21
A] Les manuels d'amateurs.....	22
B] Les limites des classifications des amateurs.....	24
C] Un langage commun.....	25
3] L'application à la bibliothéconomie.....	26
A] Le passage de la science à la bibliothèque.....	27
B] Un exemple : Dewey.....	29
a) la décimalisation.....	29
b) La globalisation.....	30
C] La construction de la cote.....	33
Conclusion	35

La mesure : théorie et pratique en bibliothèque.....	38
1 La mesure, le même et l'autre.....	39
A Nécessité d'une mesure en général.	40
B L'unité de mesure : la quantification.	41
C Le travail rendu possible.	43
2 La mesure en bibliothèque.	44
A L'instrumentalité.....	44
B Vers une unité.	45
3 L'homogénéité de la construction.	46
A L'aspect matériel.	47
B La cohérence de la description.	48
C L'accès direct.	50
Conclusion	51
La bibliothéconomie comme science en général.	53
1 Théorie de la représentation.	55
A L'ouverture des corps : l'approche « vivisectionniste».....	56
B La stratégie du détour.....	58
C La raison graphique.	60
2 Le livre, espace de représentation.....	61
A La forme matérielle.....	61
B L'information intérieure.....	63
C Le rangement.....	64
3 L'analyse du document : l'indexation matière.	66

B] Le vocabulaire contrôlé.	68
a] Les listes de vocabulaire.....	69
b] Les thesaurus.....	70
C] Le dépliage du catalogue : les formats informatiques.	71
1] Les formats .DBF classiques.	72
2] Difficulté des échanges.	73
3] Unimarc et ISO 2709	73
Conclusion	74
CONCLUSION	76
BIBLIOGRAPHIE	79

